

Le Bulletin

de l'Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire François-Rabelais (UR 7496)

N°6 - juin 2023

2022 - 2023

Un programme scientifique riche et dynamique

Événement



La Faculté de droit, économie & sciences sociales de Tours organise une manifestation sous l'égide de la Commission européenne à l'occasion des 60 ans des Centres de documentation européenne en France du 8 au 10 novembre 2023.
(programme pages 18 et 19)



1968 - 2023

l'université
française: De la loi Faure aux défis de
l'université du XXI^e siècle

Colloque organisé par les universités de Tours et Rennes 2 les 23 et 24 mars 2023

Chères Collègues, chers Collègues,

Nous ouvrons ce nouveau bulletin de l'IRJI par ce qui sera le dernier éditorial de l'actuelle équipe de direction. En effet, le 19 octobre 2023, deux nouveaux directeurs ont été élus pour poursuivre l'aventure de notre groupe de recherche. Il s'agit de Madame la Professeure Corinne Manson (publiciste) et de Monsieur le Professeur Nicolas Cayrol (privatiste). Nous souhaitons bon courage à nos successeurs et sommes convaincus qu'ils assureront à la fois avec enthousiasme et esprit d'équipe leur mandat. Cet éditorial peut être aussi l'occasion de faire un bilan général de notre institut de recherche. D'abord, rappelons que cela fait 8 ans que l'IRJI est constitué et est le résultat de la fusion de nos trois anciennes équipes de recherche. À son tout début, il a pu nous sembler difficile de nous regrouper dans une telle configuration pour des raisons disciplinaires bien compréhensibles. Toutefois, du moins le pensons-nous, chacun a pu non seulement s'installer dans un (ou plusieurs) de nos axes, mais aussi et surtout réaliser de nombreux travaux (ouvrages, articles, colloques...) tant d'un point de vue individuel que collectif. Ensuite, au titre du dernier bilan de l'HCÉRES (2018-2022), rappelons quelques chiffres : 470 publications, 30 ouvrages et 58 directions et co-directions d'ouvrages. S'ajoutent à cela plus d'une dizaine de soutenances de thèse sur la même période. Certes, des esprits chagrins, ceux de l'HCÉRES pour le dire franchement, nous ont reproché, y compris dans la dernière version de leur bilan de décembre 2023, le manque de visibilité ou d'identité de l'IRJI et l'absence de résultats au titre des grands appels à projet (ANR, ERC...). Sur ces deux points, nous objecterons qu'en 2022 et 2023 deux « ANR » ont été remportés : Kevin Parthenay au titre de la science politique et Pierre-Yves Monjal au titre du droit de l'Union européenne. Sur le manque de visibilité ou d'identité de l'IRJI, chacun appréciera sans doute à sa propre aune. Pour la nôtre, cette remarque dépréciative n'est évidemment pas entendable et nous restons intimement convaincus que l'IRJI a sa propre identité et sa propre autonomie. Enfin, le risque était grand que les dotations de l'IRJI dans le contexte budgétaire piteux qu'est celui de l'Université de Tours (au titre de son bilan et de ses perspectives) soient en forte baisse. Tel ne sera pas le cas pour l'année 2024 qui s'ouvre. Nos successeurs pourront ainsi affecter ces ressources à nos collègues et équipes s'engageant dans des colloques, des conférences, des travaux au court ou long cours relevant de leur spécialité. L'IRJI est un formidable bien commun au service de la recherche commune ou individuelle. Telle est son identité...

François FOURMENT & Pierre-Yves MONJAL,
Codirecteurs de l'IRJI François-Rabelais

Sommaire

Le mot des codirecteurs.....	2
L'IRJI François-Rabelais et ses 6 axes de recherche.....	3-4
Présentation du Conseil de l'IRJI François-Rabelais.....	4-5
Organigramme de l'IRJI François-Rabelais.....	5
Formations de Master 2 adossées à l'IRJI François-Rabelais en vue d'une orientation vers le doctorat.....	6
Présentation de Masters adossés à l'IRJI François-Rabelais.....	6-7
Bonus Qualité Internationale (BQI).....	7
Programmes de recherche en cours.....	7
Colloques à venir.....	7
Retour sur les colloques.....	8-10
Retour sur les conférences.....	11-12
Colloques et conférences de l'IRJI François-Rabelais mis en ligne sur Canal U.....	13
Publications financées par l'IRJI François-Rabelais.....	14-15
Publications de colloques dans des revues.....	16
Bibliothèque Droit-Recherche.....	16
Professeur invité.....	16
Programme PAUSE.....	16
20 ans de coopération franco-polonaise.....	16
Nomination.....	17
Prix de thèse et hommage à Vincent Aubelle.....	17-18
60 ans des Centres de Documentation Européenne.....	18-19
Convention CIFRE.....	20
Thèses soutenues.....	20-23
Soutenance d'Habilitation à Diriger des Recherches.....	23
Qualification des docteurs.....	24
Recrutement des docteurs qualifiés.....	24
Recrutement et nomination d'enseignants-chercheurs.....	24
Liste des enseignants-chercheurs de l'IRJI François-Rabelais.....	25
Liste des doctorants de l'IRJI François-Rabelais.....	26-27
Informations pratiques sur l'IRJI François-Rabelais.....	28

Mentions Légales :

Responsables de la publication : MM. Pierre-Yves Monjal et François Fourment,
codirecteurs de l'IRJI François-Rabelais (UR 7496)
Hébergeur : Université de Tours
Rédaction : Véronique Picard (Ingénieur d'études)
Composition : Xavier Houiller (Technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales)
Impression : PICSEL, imprimerie centrale de l'Université de Tours

L'Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire François-Rabelais (IRJI François-Rabelais EA-7496) a vocation à organiser et promouvoir toutes les recherches dans le champ du droit privé et des sciences criminelles, du droit public, de l'histoire du droit et des institutions, de la science politique, et aussi de l'économie. Il rassemble des enseignants-chercheurs, doctorants, jeunes docteurs et chercheurs de l'Université de Tours relevant de ces disciplines.

Les membres de l'IRJI travaillent par axe de recherche, adoptés à la réunion du 4 novembre 2015,

- Démocraties, libertés, politiques publiques
Regroupant des spécialistes des principales branches du droit – interne comme international et européen – et des chercheurs de science politique, cet axe se propose d'analyser, dans une perspective alliant complémentarité et interdisciplinarité, les transformations contemporaines des institutions, des pratiques et de la citoyenneté démocratiques.
Les recherches menées couvrent une large gamme d'objets et de terrains, dans l'objectif général de contribuer à l'analyse critique des mutations actuelles du pouvoir et du droit, tout particulièrement pour déterminer la place précise qu'y tiennent les impératifs démocratiques et la protection des droits individuels.
Il s'agit d'abord d'interroger les reconfigurations de la citoyenneté, dans des contextes de crise, de mouvements sociaux ou de révolutions, mais aussi la remise en cause des catégories politiques traditionnelles – citoyenneté, pouvoir, normes, Etat – du fait de la globalisation et de dynamiques sociales, économiques ou politiques se déployant au-delà des frontières étatiques. Ces dynamiques produisent en retour des phénomènes de replis identitaires, comme la résurgence des logiques nationalistes, que l'axe de recherche entreprend également d'étudier, en s'appuyant en particulier sur les échanges entre juristes et politistes.
Il s'agit par ailleurs et plus généralement d'analyser les transformations des rapports de pouvoir et des droits fondamentaux, en examinant notamment les atouts et limites du droit dans l'encadrement de différentes politiques publiques, comme celles relatives à l'égalité et la non-discrimination, la lutte contre l'exclusion sociale ou la vulnérabilité, l'accès aux soins et la protection de la santé. Il en va ainsi d'interrogations sur le statut des droits sociaux dans le contexte de la crise de l'Etat social, mais aussi d'études sur le caractère généré du droit et des politiques publiques. Dans cette perspective, le processus de transformation de l'Etat est particulièrement analysé, soit qu'il s'agisse d'étudier les réformes de l'action publique, à travers la participation et l'information des administrés, soit qu'il s'agisse de mettre en évidence les tensions existant au sein des politiques publiques, comme l'attestent les débats contemporains sur la laïcité, l'intégration et la cohésion sociale.
Les chercheurs rattachés à l'axe ont vocation à croiser l'analyse de questions particulières et des recherches d'ampleur plus théorique, alimentées le cas échéant par des études comparatistes. La dimension théorique irrigue en effet l'ensemble des recherches de l'axe à des degrés divers. Il s'agira en particulier de développer une réflexion approfondie sur la démocratie et la citoyenneté, en analysant la part relative des institutions, du droit, des normes sociales et culturelles, mais aussi des acteurs et des différents modes d'action qui se déploient au sein des sociétés contemporaines, parmi lesquels la presse, « chien de garde » de la démocratie.

- Marché et entreprise
Notion large, le marché peut être appréhendé comme un espace sans frontières intérieures. Une fois consacrée son existence et délimitée son emprise, il invite à s'attacher aux échanges commerciaux et financiers, nationaux, européens et internationaux qu'il permet, à leurs instruments et à leur régulation. Il conduit aussi à s'intéresser à tout ce qui y circule librement : marchandises services, capitaux mais aussi personnes (actifs ou simples citoyens). Il pousse enfin à l'étude des entreprises qui en sont les acteurs, impliquant ainsi de s'intéresser aux droits de la concurrence (interne, européen, international) et de la distribution, des sociétés, des entreprises en difficulté, des contrats, de la commande publique, du travail.... La globalisation du droit et de l'économie et la crise économique et financière invitent à repenser non seulement les rapports économiques et juridiques entre entreprise et marché, mais également l'impact de cette évolution sur le droit et les institutions de droit interne, privé ou public, européen et international. Cet axe ouvre donc la perspective à des travaux juridiques, économiques, sociologiques et historiques de nature transversale et pluridisciplinaire.
Cet axe de recherche s'inscrit dans le prolongement de plusieurs masters : master juriste d'entreprise (MAJE), droit des affaires internationales, juriste européen, ainsi qu'en partie celui de conseil et contentieux (conseil en droit privé et public des affaires, contentieux économique).

- Normes et institutions en Europe
Cet axe se propose de faire converger les recherches autour des questions relatives aux rapports de normes et de systèmes européens et nationaux. La production normative de l'ordre conventionnel (CEDH et Conseil de l'Europe) et de l'ordre intégré (Union européenne) conduit à des adaptations incessantes des catégories juridiques et des jurisprudences impliquant de la part des juristes un suivi attentif de ces évolutions. C'est tout à la fois les normes largo sensu et leurs producteurs (CEDH/Union/Etats), c'est-à-dire les institutions européennes, qui sont placés au cœur de cet axe invitant ainsi à réfléchir sur tous les aspects de ces réaménagements affectant toutes les branches du droit interne notamment. Les enjeux institutionnels, politiques, économiques liés à ce vaste mouvement de recomposition des ordres juridiques y sont naturellement rattachés, car les interactions ne sont pas exclusivement de type normatif. Les dynamiques institutionnels et politiques au sein de l'Europe, qu'il s'agisse de l'Union ou du Conseil de l'Europe, impliquent en effet une expertise spécifique de la part des chercheurs. Enfin, car il ne saurait être question d'isoler l'Europe du vaste processus de globalisation du (des) droit(s), la dimension internationale de nos recherches collectives invite à intégrer dans nos réflexions de nombreux aspects liés au droit international privé et public. Cet axe se veut à la fois ouvert aux analyses techniques ou pratiques mais également prospectives et théoriques. Privatistes, publicistes, politistes, historiens et économistes sont en effet et nécessairement interpellés par ces nouveaux enjeux qui, au-delà des traditions liées à chacune de nos disciplines, concourent à redéfinir la nature et la fonction même des instruments du droit.
Cet axe doit être compris comme s'arrimant aux différents Master de la Faculté de droit de Tours en parfaite cohérence avec les programmes de ces derniers et les cours qui y sont dispensés afin de préparer les jeunes chercheurs à l'approfondissement doctoral de leur formation notamment.

L'IRJI François-Rabelais et ses 6 axes de recherche

- Procédures

L'axe Procédures rassemble les recherches en procédure civile, pénale et administrative.

À côté de l'analyse des spécificités propres à chacune, une approche interdisciplinaire est rendue possible par l'émergence de principes communs réunis dans ce qu'on appelle plus communément le droit processuel. La consécration d'un droit au procès équitable irrigue l'ensemble des procédures civiles (et des procédures civiles d'exécution), pénale, administrative, constitutionnelle et conventionnelle.

Cet axe permet aussi de comparer les évolutions respectives des différentes procédures s'agissant, entre autres, de l'office du juge.

L'axe ne se limite pas à la simple procédure contentieuse, il a aussi pour objet d'analyser les différentes voies d'évitement du juge : modes alternatifs de règlement des différends, procédure administrative non contentieuse.

Il a pour vocation de s'intéresser aux procédures non juridictionnelles, telle celles mise en œuvre devant les autorités de régulation.

- Responsabilités

Son objet est d'étudier les responsabilités civile, administrative, pénale, politique dans une démarche interdisciplinaire.

Outre les publications individuelles en ce domaine qui sont nombreuses, plusieurs travaux collectifs ont été publiés :

- ouvrage sur les dommages et intérêts ;
 - ouvrage sur les droits public et privé de la responsabilité.
- L'axe « Responsabilité » peut s'appuyer :
- sur un nombre important de collègues et de doctorants s'intéressant à cette thématique ;
 - sur le réseau du Groupe de Recherche Européen sur la Responsabilité Civile et l'Assurance (GRERCA), dont plusieurs membres du laboratoire font partie.

- Territoires, urbanisme, immobilier

L'objet de cet axe consiste d'abord, autour de la notion de territoires, en une réflexion sur toutes les questions en lien avec l'occupation de l'espace : urbanisme, aménagement, habitat, foncier, environnement, construction et gestion de l'immeuble... Il s'agira à la fois d'en identifier les acteurs, les enjeux, les outils, leurs interférences et d'analyser les différents instruments juridiques aussi bien nationaux, européens et internationaux susceptibles d'être mis en œuvre dans ce cadre, tels que les servitudes, les différents documents de planification ainsi que les responsabilités...

Par ailleurs, l'axe comprend une réflexion autour de la vie, de l'organisation et de l'administration de ces territoires à travers l'action locale. Il s'agit ici d'étudier la décentralisation et plus particulièrement la gestion administrative et financière des collectivités et intercommunalités, les politiques locales, les services publics locaux..., qui soutiennent l'action publique locale.

Cet axe a vocation non seulement à regrouper des chercheurs en droit privé et en droit public, mais aussi à favoriser des coopérations avec d'autres équipes, notamment avec les géographes et aménageurs qui coopèrent déjà au sein de quatre masters : Promotion et Gestion de l'immeuble (PGI), Management des Territoires et Urbanisme (MTU), Environnement, Territoire et Paysage (ETP) et Administration des Collectivités Locales (ACL). Les recherches appliquées à travers les contacts avec les acteurs publics et privés de la construction, de l'aménagement et de l'environnement (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, agences d'urbanisme, bureaux d'études...) seront développées.

Présentation du Conseil de l'IRJI François-Rabelais

Il est composé tel que ci-après :

Les membres de l'IRJI travaillent par axe de recherche (avec à la tête de chacun, deux responsables d'axe élus par les membres de chaque axe et siégeant au Conseil de l'IRJI).

- « Normes et institutions en Europe »

Veronique Tellier-Cayrol, veronique.tellier@univ-tours.fr

Sébastien Roland, sebastien.roland@univ-tours.fr (élu le 30 juin 2022)

- « Marché et entreprise »

Christine Guillard, christine.guillard@univ-tours.fr (élue le 14 octobre 2022)

- « Procédures » (élue le 12 novembre 2019)

Delphine Thomas-Taillandier, delphine.thomas-taillandier@univ-tours.fr

- « Responsabilités »

Olivia Sabard, olivia.sabard@univ-tours.fr

Marie Dugué, marie.dugue@univ-tours.fr (élue le 12 novembre 2019)

- « Territoires, urbanisme, immobilier »

Nathalie Ros, nathalie.ros@univ-tours.fr

Alexandre Deroche, alexandre.deroche@univ-tours.fr

- « Démocraties, Libertés et Politiques publiques » (coresponsables élues le 18 décembre 2019)

Gwenola Bargain, gwenola.bargain@univ-tours.fr

Emmanuel Aubin, emmanuel.aubin@univ-tours.fr

Présentation du Conseil de l'IRJI François-Rabelais

- d'un représentant de chaque discipline universitaire (CNU) qui ne serait pas représentée parmi les directeurs et les responsables d'axe ;

Kevin Parthenay, kevin.parthenay@univ-tours.fr (science politique)

Pascal Favard, pascal.favard@univ-tours.fr (économie)

- de deux représentants des doctorants (élection du 12 février 2020) ;

Élodie Delacoure, elodie.delacoure@univ-tours.fr

Antonin Crinon, antonin.crinon@univ-tours.fr

- des chargés de mission ;

* fonds documentaire :

Nicolas Cayrol, nicolas.cayrol@univ-tours.fr

Sébastien Roland, sebastien.roland@univ-tours.fr

* coopération européenne et internationale :

Véronique Picard, veronique.picard@univ-tours.fr

* encadrement doctoral et jeunes docteurs :

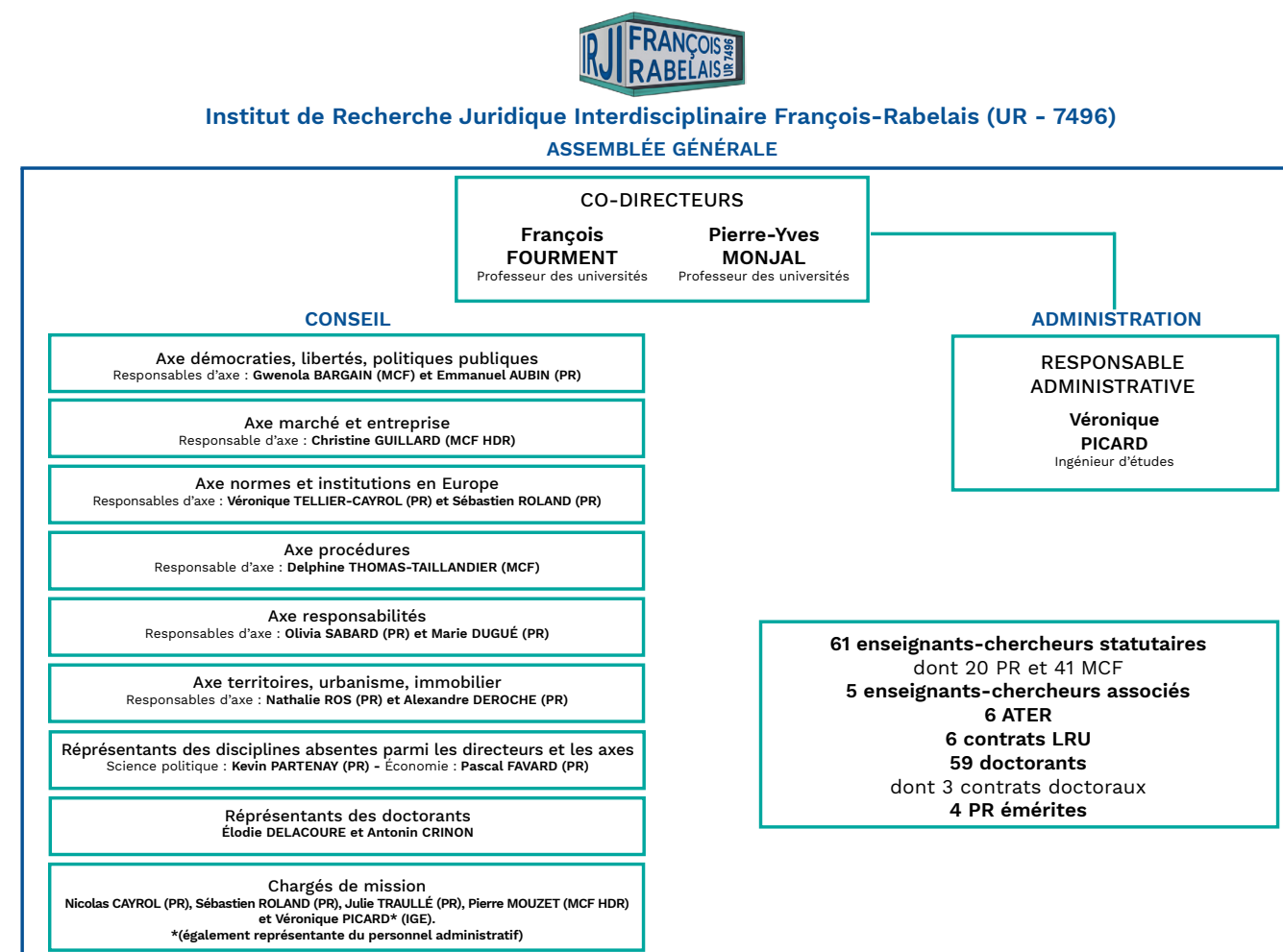
Julie Traullé, julie.traulle@univ-tours.fr

Pierre Mouzet, pierre.mouzet@univ-tours.fr

- d'un personnel administratif affecté à l'IRJI François-Rabelais.

Véronique Picard, veronique.picard@univ-tours.fr

Organigramme de l'IRJI François-Rabelais



Formations de Master 2 adossées à l'IRJI François-Rabelais en vue d'une orientation vers le doctorat

MENTION	PARCOURS Master 2	Responsables parcours de Master 2	Courriel
Justice, procès et procédures	M2 Conseil et contentieux	Federica OUDIN/Olivia SABARD	federica.oudin@univ-tours.fr olivia.sabard@univ-tours.fr
	M2 Etudes judiciaires approfondies	Delphine THOMAS/TAILLANDIER (responsable)/Véronique TELLIER-CAYROL (responsable adjointe)	delphine.taillandier@univ-tours.fr veronique.tellier@univ-tours.fr
Droit de l'entreprise	M2 Droit des affaires	Julien BOURDOISEAU	julien.bourdoiseau@univ-tours.fr
	M2 Droit social	Gwenola BARGAIN	gwenola.bargain@univ-tours.fr
Droit international	M2 Droit des affaires internationales	Hadi SLIM	hadi.slim@univ-tours.fr
	M2 Biotechnologie et droit	Sylvain RAVENNE	sylvain.ravenne@univ-tours.fr
Droit du patrimoine	M2 Ingénierie patrimoniale	Camille DREVEAU / Fabienne LABELLE/Franck JUREDIEU	camille.dreveau@univ-tours.fr fabienne.labelle@univ-tours.fr franck.juredieu@univ-tours.fr
	M2 Promotion et Gestion de l'Immeuble	Camille DREVEAU / Fabienne LABELLE/Franck JUREDIEU	camille.dreveau@univ-tours.fr fabienne.labelle@univ-tours.fr franck.juredieu@univ-tours.fr
Droit public	M2 Droit et Gestion Publique Locale	Corinne TOURET	corinne.touret@univ-tours.fr
	M2 Juriste de droit public	Marie-Laure GELY	marie-laure.gely@univ-tours.fr
Droit européen	M2 Droit-Langues	Claude OPHELE	claud.ophele@univ-tours.fr
	M2 Juriste européen	Christine GUILLARD	christine.guillard@univ-tours.fr
Droit de la santé	M2 Droit de la santé	Farida ARHAB-GIRARDIN	farida.arhab-girardin@univ-tours.fr
		Emmanuel AUBIN	emmanuel.aubin@univ-tours.fr
Droit de l'environnement et de l'urbanisme	M2 Droit Recherche	Patrick MOZOL	patrick.mozol@univ-tours.fr
Economie de l'entreprise et des marchés	M2 Economiste d'entreprise	Alain BOUSQUET	alain.bousquet@univ-tours.fr

Présentation de Masters 2 adossés à l'IRJI François-Rabelais

Master 2 Droit de la santé

Pour plus d'informations détaillées : [lien vers la page internet de la faculté du master](#)



Farida ARHAB-GIRARDIN
(MCF HDR)



Emmanuel AUBIN
(PR)

Le master droit de la santé a pour objectif de former des juristes spécialisés maîtrisant à la fois le droit de la santé mais également les fondamentaux du droit privé et/ou du droit public. La spécialisation est progressive en M1 avec quelques enseignements spécifiques tels le droit du système de santé, la bioéthique et le droit médical, le droit de la protection sociale. En master 2, l'ensemble des enseignements est spécialisé en droit de la santé, à la fois droit public et droit privé : droit des établissements de santé, organisation et modes d'exercice de la profession médicale, déontologie, contentieux de la santé, assurance et droit du dommage corporel, droit des produits de santé, politiques et économie de la santé, droit international de la santé. Le Master ouvre par là-même de plus larges débouchés aux étudiants et permet à ceux qui le souhaitent de préparer divers concours ou examens comme celui du CRFPA ou ceux de l'EHESP.

Grâce aux compétences acquises, les juristes ainsi formés apportent leur savoir-faire notamment au ministère de la santé, aux administrations, agences sanitaires, divers établissements de santé ou médico-sociaux, à l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux, aux entreprises privées (assurances, mutuelles, domaine de la recherche biomédicale, laboratoires pharmaceutiques...), aux Conseils de l'Ordre des professions de santé, aux instituts de recherche tel l'INSERM....

Le Master droit de la santé prend un nouveau tournant par son ouverture en apprentissage en deuxième année depuis la rentrée 2023. Les étudiants conservent le choix d'effectuer un stage de 3 à 6 mois ou un mémoire de recherche. La formation à la recherche est également assurée à travers l'option mémoire de recherche en M1 et M2, divers travaux qui leur sont confiés mais également l'organisation d'une journée d'étude sous l'encadrement de leurs responsables. Les dernières journées d'étude ont fait l'objet d'une publication soit aux éditions LEH : *Religion et santé* en 2021, *la médecine libérale présentée comme l'un des moyens de soulager les maux de notre système de santé* en 2022 ; soit à la revue de gestion hospitalière en 2023, *Réanimer le système de santé*. La prochaine journée d'étude aura lieu le 8 février 2024 et portera sur *la santé mentale et le droit*.

Présentation de Masters 2 adossés à l'IRJI François-Rabelais

Master 2 Droit européen - Droit-Langues

Pour plus d'informations détaillées : [lien vers la page internet de la faculté du master](#)



Claude OPHELE (PR)

Le parcours Droit-Langues du master Droit européen s'adresse aux étudiants titulaires d'une licence en Droit et ayant déjà des compétences dans deux langues juridiques étrangères : anglais obligatoire, et soit allemand, soit espagnol soit italien. La licence Droit-Langues, ou encore Droit européen et international, ou une licence Droit avec une année passée à l'étranger peuvent correspondre aux prérequis attendus. Les diplômés ont vocation à exercer des métiers mobilisant des connaissances solides en droit français, droit de l'Union européenne et droit européen, droit international privé et public, mais aussi en droits étrangers. Les deux années du master permettent aux étudiants de renforcer leur expertise dans ces différents domaines. L'intégration du parcours Droit-Langues dans la mention Droit européen est cohérente ; de très nombreux enseignements et mises en pratique sont mutualisés entre les trois parcours (Juriste européen, Droit français-Droit

allemand, Droit-Langues). Cependant, chacun des parcours a sa spécificité : la filière Droit-français-Droit allemand est une formation intégrée conduisant à l'obtention d'un double diplôme, français et allemand ; Juriste européen (demain affaires européennes) est ouvert en apprentissage ; Droit-Langues propose, tant en Master 1 qu'en Master 2 des expériences à l'étranger. Les étudiants peuvent choisir d'effectuer le semestre 8 dans une université partenaire ou de conclure une convention de stage donnant lieu à la soutenance d'un mémoire ; au semestre 9, c'est un stage qui leur est proposé, stage qui assure la professionnalisation de la filière. Au cours du Master, les étudiants qui le souhaitent peuvent opter pour la rédaction d'un mémoire de recherche, leur permettant de tester leur appétence pour une éventuelle inscription en thèse. Les diplômés peuvent prétendre intégrer plusieurs secteurs d'activités (fonction publique européenne ou internationale, organismes de l'UE, mais aussi entreprises tournées vers l'étranger, ou encore conseils juridiques et cabinets d'avocats...) et ainsi pratiquer de nombreux métiers, tant dans le secteur public que privé. Comme pour tous les masters, la sélection des candidats s'opère à l'entrée du M1. Les critères sont l'adéquation du parcours de l'étudiant aux prérequis, la cohérence entre le parcours et le projet professionnel du candidat, ses capacités d'adaptation et d'initiative.

Bonus Qualité Internationale (BQI)

La base de données Recherche-International (LaBRI) de notre Université, que vous pouvez consulter à l'adresse <http://labri.univ-tours.fr>, est alimentée par les unités de recherche de l'établissement. Le recensement ainsi réalisé est une source précieuse d'informations et, couplé avec les courts rapports de bilan et prospective demandés à chaque unité, il constitue un encouragement à se tourner vers l'international.

En 2023, la commission recherche a adopté une distribution du Bonus Qualité Internationale, suivant des modalités identiques à celles de l'an dernier. La dotation de l'IRJI François-Rabelais s'élève à 5 500 €.

BQI des trois années précédentes :

2022 : 7 209 € 2021 : 7 209 € 2020 : 6 082 € 2019 : 9 100 €

Programmes de recherche en cours

Programme POLONIUM 2022-2023

Financement : Hubert Curien
Coordnatrice et responsable pour l'IRJI François-Rabelais : Fabienne LABELLE (MCF HDR)

LAT-GLOB (Latin America and Global Norms)

Financement : Institut Universitaire de France (IUF), 2022-2027
Porteur du projet : Kevin PARTHENAY (PR)

Le SCot de l'agglomération tourangelle, outil pour un urbanisme favorable à la santé Financement : DREAL Centre-Val de Loire et ARS Centre-Val de Loire

Porteuse du projet : Corinne MANSON (PR)
Partenaire du projet : SMAT (Syndicat mixte de l'agglomération tourangelle)

REGPOL-ALA (Crafting Regional Authority in Africa and Latin America)

Financement : Agence Nationale de la Recherche (ANR), 2023-2027
Porteur du projet : Kevin Parthenay (PR)
Partenaire : Université des Nations Unies (UNU-CRIS)

La protection des intérêts financiers de l'Union européenne

Financement : Agence Nationale de la Recherche, 2024-2027
Responsable pour l'IRJI François-Rabelais : Pierre-Yves MONJAL (PR)
Porteurs du projet : Pierre-Yves MONJAL (PR), Université de Tours et Loïc LEVOYER (PR), Université de Poitiers

Colloques à venir

7 septembre 2023, JOURNÉE D'ÉTUDES « Le droit forestier : à la découverte d'un droit confidentiel »
27 et 28 septembre 2023, COLLOQUE « La protection des forêts à l'heure des défis environnementaux : droit international, droit européen, droits nationaux »
6 octobre 2023, COLLOQUE « La Cassation. Regards croisés »
19-20 octobre 2023, COLLOQUE INTERNATIONAL « Le pivotement des échanges commerciaux vers l'Asie-Pacifique et l'impact sur les politiques économiques intérieures et extérieures de la zone dans les domaines du commerce, des investissements et de l'environnement »
9-10 novembre 2023, COLLOQUE « Paxa Europa - L'Union européenne, espace de paix en sursis ? »
17 novembre 2023, JOURNÉE D'ÉTUDE « La justice restaurative »

Retour sur les colloques

20 octobre 2022 - **Les partenariats des puissances économiques en Amérique latine, colloque international** sous la direction de Saulo Casali Bahia (Juge fédéral et PR associé), Emilie Delcher (MCF), Abdelkhaleq Berramdane (PR émérite) et Michel Trochu (PR émérite).

Pendant longtemps, les Etats-Unis ont été le principal partenaire de l'Amérique latine. Puis, dans les années 1990, les investissements européens se sont développés. L'Union européenne est, actuellement, le 3ème client et le 3ème fournisseur de l'Amérique latine. Elle est, surtout, le principal investisseur de la zone. Quant à la République Populaire de Chine, elle est devenue un important partenaire de l'Amérique latine en l'espace d'une décennie, La Chine est, aussi, le principal créancier des pays latino- américains, ce qui n'est pas sans danger pour ces Etats. Quant à « la nouvelle route de la soie », les plans ont évolué pour y inclure l'Amérique latine.

21-22 octobre 2022 - **Les droits fondamentaux dans le contexte Union européenne-Mercosul, colloque international** sous la direction de Saulo Casali Bahia (Juge fédéral et PR associé) et Isabelle Hannequart (MCF HDR).

Le 8ème colloque Eurosul, reporté à deux reprises pour cause de Covid, s'est tenu à Salvador de Bahia les 21 et 22 octobre 2022. Abdelkhaleq Berramdane et Isabelle Hannequart y ont présenté, respectivement, l'analyse générale du projet d'accord Union européenne-Mercosul et les enjeux en matière d'alimentation dispersés dans les différents chapitres. Ils ont pu

constater que le droit brésilien qui a réformé son droit des indications géographiques s'est inspiré du droit de l'Union européenne en reprenant la dualité du système des AOP et IGP. Une troisième intervention tourangelles a été faite par Bruno Laurioux, historien de l'alimentation, sur l'histoire des flux intercontinentaux de produits alimentaires. Ce colloque a en effet consacré l'élargissement de la coopération à la Faculté de nutrition de l'UFBA/Université fédérale de Bahia où une rencontre s'est par ailleurs tenue avec l'ensemble de l'équipe en nutrition avant la découverte du Musée de la gastronomie de la ville. Le colloque se tient en alternance tous les deux ans au Brésil et en France ; suite au voyage d'Isabelle Hannequart auprès de plusieurs universités de la République Démocratique du Congo en avril dernier. Il a été décidé que le 9ème colloque se tiendrait dans ce pays en avril 2025 à l'invitation de l'UK/ Université Kongo sur le thème du droit à l'alimentation.

24-25 octobre 2022 - **Cinquième regards croisés en droit constitutionnel et droit économique, colloque organisé dans le cadre du Réseau Européano-japonais NihonEuropa** par Pierre-Yves Monjal (PR) et Emmanuel Aubin (PR).

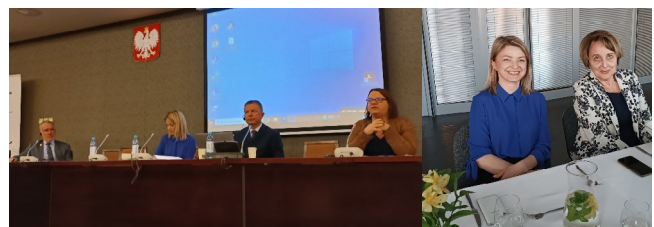
Cette cinquième édition de ces regards croisés (commencés en novembre 2016) a porté cette fois sur deux sujets distincts. La première journée a concerné les questions constitutionnelles communes en droit japonais et droit français, telles les notions de peuple, de démocratie, d'État de droit... Nous avons eu la chance



15 novembre 2022 - **L'adoption dans sa dimension européenne et internationale, colloque international** organisé à Łódź dans le cadre du programme PHC POLONIUM 2022-2023 sous la direction de Fabienne Labelle (MCF HDR) et Katarzyna Pfeifer-Chomiczewska (MCF).



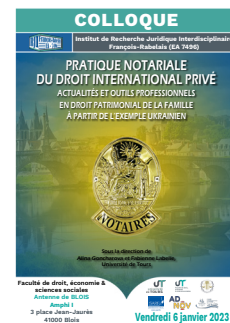
L'illustration des droits français et polonais bénéficient du soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères de la France, de NAWA (Agence nationale polonaise pour les échanges universitaires) et de l'IRJI François-Rabelais (UR 7496). Ce colloque sous la responsabilité scientifique de Katarzyna Pfeifer-Chomiczewska (MCF, Université de Łódź) et Fabienne Labelle (MCF HDR, Université de Tours) a traité de l'adoption dans sa dimension européenne et internationale et se trouvait soutenu par la Chaire de droit civil de la Faculté de droit et d'administration de l'Université de Łódź, par l'Ordre des Avocats au Barreau de Łódź et par le Prorecteur aux relations internationales de l'Université de Łódź. Dans un premier temps, une présentation a été faite des normes, conventions et jurisprudence tendant à l'harmonisation et la coopération en matière d'adoption. Dans un deuxième temps, a été analysé le cadre institutionnel de l'adoption afin de mettre en lumière l'organisation et le contrôle de l'adoption dans un contexte international. Dans un troisième temps, ont été abordés la reconnaissance des jugements, la transcription des actes et les effets des adoptions à l'étranger. Outre les interventions des universitaires de chaque faculté, membres de l'équipe du PHC, sont intervenues Madame Paulina Wójcicka, juriste, spécialiste en chef au Ministère de la famille et de la politique sociale de la Pologne, et Madame Zofia Dłutek, psychologue, directrice du Centre Catholique d'Adoption de Varsovie. Leurs contribution et témoignage, riches d'expérience, ont complété les propos et permis des échanges scientifiques des plus intéressants sur la chaire autant que dans la salle où les participants étaient venus nombreux.



de mobiliser des collègues nippons, mais aussi des collègues français spécialistes de ces questions. La seconde journée a eu trait aux questions d'ordre économique au titre de l'Accord de libre-échange de février 2019. Précisons que deux de nos doctorantes actuellement en thèse sous la direction de Pierre-Yves Monjal sur des sujets européenano-japonais (Anastasia Volkov et Gaelle Maachi) ont présenté deux communications de 30 minutes de grandes qualités. Le nouveau site du réseau NihonEuropa a été présenté en fin de colloque. (<https://www.nihoneuropa.fr>).

Retour sur les colloques

6 janvier 2023 - **Pratique notariale du droit international privé - Actualités et outils professionnels en droit patrimonial de la famille à partir de l'exemple ukrainien, colloque** sous la direction de Alina Goncharova (chercheuse associée programme PAUSE) et Fabienne Labelle (MCF HDR).



Le colloque « Pratique notariale du droit international privé », actualités et outils professionnels en droit patrimonial de la famille à partir de l'exemple ukrainien, s'est déroulé le 6 janvier 2023 à l'antenne de Blois de l'Université de Tours avec le partenariat de la Chambre interdépartementale des notaires du Val de Loire, l'IRJI François-Rabelais, la SARF, la société ADNOV, la MSH Val de Loire et l'Association Patrimonium et sous la responsabilité scientifique d'Alina Goncharova et Fabienne Labelle. La mondialisation des destins confronte les notaires à la gestion de nouveaux dossiers présentant des éléments d'extranéité. Expatriés, couples bi-nationaux, réfugiés politiques ou de guerre, migrants climatiques, les personnes concernées sont toujours plus nombreuses, rendant l'activité notariale plus complexe. Autour de trois tables rondes, il a été proposé de revenir sur les textes applicables ainsi que sur les méthodes utiles pour aborder ces problématiques. La première table ronde fut consacrée au couple, la seconde table à la succession. Parce que les supports électroniques deviennent indispensables à la gestion de ces dossier particuliers, la troisième table fut consacrée aux outils numériques. Les échanges furent passionnants et les intervenants ukrainiens furent chaleureusement écoutés. Un numéro spécial de la Revue critique de droit international privé Dalloz publiera en septembre 2023 les travaux de recherche issus de ce colloque. Ont participé à ce numéro : Pierre Boisseau, Audrey Damiens, Svitlana Y. Fursa, Alina Goncharova, Fabienne Labelle et Ambra Marignani.

2 février 2023 - **Réanimer un système de santé à bout de souffle pour des soins de qualité, colloque** organisé par le master Droit de la santé.



La journée d'étude 2023 du Master II Droit de la santé intitulée « Réanimer un système de santé à bout de souffle pour un système de santé de qualité » a poursuivi la réflexion sur l'état critique de notre système de santé. Les inégalités dans l'accès aux soins hospitaliers ou de proximité interrogent sur l'existence d'un droit fondamental à l'accès aux soins et les moyens d'y remédier. Diverses pistes sont envisagées : les innovations médicales dans le domaine des dispositifs médicaux ou produits pharmaceutiques, l'extension des compétences des soignants (l'exemple de l'infirmier/ère en pratique avancée), redonner du sens aux métiers de la santé. Sont également abordées la place de l'éducation à la santé, la pertinence et la sécurité des soins et l'efficacité du numérique dans l'accès aux soins. Une synthèse des tables rondes a fait l'objet d'un dossier spécial dans la revue Gestions hospitalières, n° 626, mai 2023. La précédente journée d'étude a été publiée aux éditions LEH en janvier 2023.

2-3 mars 2023 - **Adoption et protection de l'enfant - Regard comparé franco-polonais, colloque international** organisé dans le cadre du programme PHC POLONIUM 2022-2023 sous la direction de Fabienne Labelle (MCF HDR) et Katarzyna Pfeifer-Chomiczewska (MCF).



Les 2 et 3 mars 2023, la troisième phase du programme de recherche POLONIUM consacré aux perspectives européennes de l'adoption, sous la responsabilité scientifique de Fabienne Labelle et Katarzyna Pfeifer-Chomiczewska a permis d'accueillir les chercheurs polonais de l'université de Łódź à l'université de Tours. Le colloque était consacré à l'adoption et la protection de l'enfant. L'objectif était de continuer à comparer les droits français et polonais et de questionner les experts d'horizons différents sur les voies privilégiées pour mettre l'intérêt de l'enfant et, plus encore, les droits de l'enfant au cœur du dispositif de l'adoption. En effet, l'adoption est une période propice aux dangers pour l'enfant : vol d'enfant à sa famille biologique ou abandon traumatique, période de placement longue, difficile, rendant l'enfant vulnérable à l'égard des personnes malveillantes ou le privant de stabilité, menace d'échec de l'adoption et d'un nouveau rejet de l'enfant, ... Pourtant, l'adoption peut aussi être une solution pour l'enfant en danger, puisqu'elle permet de satisfaire à plusieurs droits reconnus par la Convention internationale des droits de l'enfant, ainsi qu'à ses besoins fondamentaux. Les différentes interventions ont exploré les moyens juridiques employés pour sécuriser le parcours de l'enfant avant, pendant et après l'adoption en France et en Pologne. Elles ont été complétées par les expertises de femmes et d'hommes de terrain (dans les tribunaux, à l'ASE, dans des associations, etc.). La quatrième et dernière phase du programme de recherche se déroulera en Pologne les 19 et 20 octobre 2023.

23-24 mars 2023 - **(Re)Penser l'Université française : De la loi Faure aux défis de l'université du XXIe siècle, colloque** organisé sous la direction de Corinne Manson (PR), Emmanuel Aubin (PR) et Emmanuel Guiselin (PR).

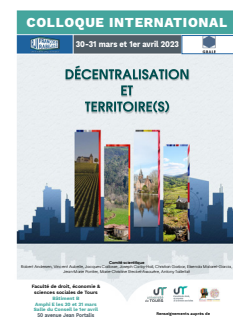


Coorganisé par les Universités de Tours et Rennes 2, le colloque « (Re)Penser l'Université française, de la loi Faure aux défis de l'Université du XXIe siècle », s'est donné pour objet, en mobilisant chercheurs et acteurs de premier plan, d'interroger, de réinterroger l'Université française, à l'aune de ses évolutions – avec l'idée d'Université portée par Edgar Faure comme fil d'Ariane –, mais aussi en considérant les défis, nombreux, que doit relever l'Université. La réflexion a d'abord situé les universités au défi de leur gouvernance, le modèle faurien d'université étant aujourd'hui percuté par l'emprise des établissements publics expérimentaux, futurs grands établissements. Les débats ont permis ensuite de considérer la nécessité pour les universités de se situer dans leur environnement. Rôle régulateur de l'État, politique de site, modèle de financement des universités, universités européennes :

Retour sur les colloques

autant de marqueurs pour ce concept d'université située. L'Université française a enfin été considérée au croisement des défis sociétaux, des principes et des valeurs qui la guident, des femmes et des hommes qui la portent, de l'exigence de bien-être aussi. Ce colloque a été organisé par les professeurs Aubin, Guiselin et Manson, aux Universités de Tours et Rennes 2, la publication des actes étant prévue aux Presses Universitaires Juridiques de Poitiers au début de l'année 2024.

30-31 mars et 1er avril 2023 - **Décentralisation et territoire(s)**, colloque international sous la responsabilité scientifique de Robert Andersen, Vincent Aubelle, Jacques Caillousse, Joseph Carby-Hall, Christian Garbar, Elisenda Malaret-Garcia, Jean-Marie Pontier, Marie-Christine Steckel-Assouère, Antony Taillefait.



Du 30 mars au 1er avril 2023, s'est tenu sous l'égide de l'IRJI, un colloque international intitulé « Décentralisation et Territoire(s) », réunissant plus d'une trentaine d'intervenants, universitaires issus de différentes disciplines (juristes, historiens du droit, géographes et sociologues), et acteurs, publics et privés, qui ont interrogé les liens entre le concept multiforme et évolutif de territoire et la décentralisation au moment où les

lois de 1982-1983 atteignent ou ont franchi les quatre décennies d'existence. Communications et tables rondes étaient ordonnées autour de trois axes : le premier où ont été explorées les limites de la notion, dans une perspective interne et comparative, le second où ont été analysés les moyens faisant des territoires des outils de mise en œuvre et de pilotage des politiques publiques, et le troisième, chaque territoire étant un construit d'acteurs, consacré à leurs interrelations : celles entre l'Etat et les collectivités et celles entre le citoyen et les institutions. Les actes du colloque seront publiés aux Presses Universitaires Juridiques de Poitiers, série Actes et colloques.

6-7 avril 2023 - **Commerce et protection du milieu marin : Situation et perspective du droit international, régional et national**, colloque international sous la co-direction de D. Charles Le Bihan, Thinh Thi Thu Huang, Vu Kim Ngan, M. Trochu, Nguyen Ngoc Ha.



Colloque de Hanoi, en partenariat avec l'École supérieure de commerce extérieur (Vietnam), en cours de publication, en français et en anglais par les Presses de l'Université Laval (Canada).

Le 17 juin 2022, la XII^{ème} Conférence Ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a adopté l'Accord sur les subventions à la pêche (ASP). Cet accord est

historique pour deux raisons. En premier lieu, l'ASP constitue l'un des rares accords passés à l'OMC depuis sa création. En second lieu, l'ASP a été conclu au sein de l'OMC à la demande de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies qui a passé, en 2015, toute une série d'objectifs de développement durable (ODD), en particulier, l'ODD 14- 6 relatif à la pêche.

Retour sur les conférences

23 septembre 2022 - organisée par le Master Juriste européen, **L'UE et sa diplomatie : la quête inachevée du régalién** par Nicolas Clinchamps (MCF HDR, Université Sorbonne Paris Nord).



18 novembre 2022 - **Les relations entre le Conseil d'État et la Cour de Justice de l'Union Européenne** par Géraud Sajust de Bergues, Conseiller d'État.



30 novembre 2023 - organisée par le Master Juriste européen, présentation du livre **Crises en Amérique latine - Les démocraties déracinées 2009-2019** par Kevin Parthenay Professeur des universités en science politique à l'Université de Tours et membre Junior de l'Institut Universitaire de France au titre de la chaire fondamentale.



1er décembre 2022 - **Inheritance problems in the zone of anti-terrorist operations and in the occupied territories**, par Alina Goncharova (chercheuse associée programme PAUSE).



6 décembre 2022 - organisée par le Master Juriste d'entreprise, **La compliance d'entreprise - De nouveaux enjeux pour les entreprises, de nouveaux rôles pour les juristes**, Avec la participation de : Mme Sandie Lacroix de Sousa - Responsable du DU Compliance de l'Université d'Orléans, M. Charles-Edouard Ogden - Responsable Assurance et Compliance Groupe chez Axereal, M. Samuel Dionisio - Directeur Général Région Ouest chez Diot Siaci.



7 décembre 2022 - organisée par le Master Juriste européen, **Les opportunités professionnelles dans l'Union européenne**, avec les interventions de Camille Morzadec et Harold Maignan, ambassadeurs des carrières européennes à l'Université de Tours et le témoignage de Françoise Comte, fonctionnaire à la Commission européenne



13 janvier 2023 - organisée par le Mouvement Européen - Indre-et-Loire et le Master Juriste européen en coopération avec le Centre Franco-Allemand de Touraine et avec le soutien de la Maison de l'Europe de Tours, **L'Allemagne dans la défense européenne**, par Claude-France Arnould, ancienne directrice de l'Agence européenne de défense et ancien ambassadeur de France, Thomas Hernault, essayiste spécialiste de la défense et Irina Von Wiese, ancienne députée européenne britannique.



25 janvier 2023 - organisée par le Master Juriste européen, **Les stages dans l'UE et le concours de fonctionnaire européen**, par Camille Morzadec et Harold Maignan, ambassadeurs des carrières européennes à l'Université de Tours.



1er février 2023 - organisée par le Master Juriste européen, **Vers une révision des traités ?**, par Antoine Godbert, DRAREIC de la région académique Île-de-France et DAREIC de l'académie de Paris.

3 février 2023 - Séminaire du thème « les notions juridiques à l'aune de la révolution numérique », **Le droit face à la révolution numérique, quels enjeux ?**, par Christine Guillard Maître de conférences HDR en droit public à l'Université de Tours.



7 mars 2023 - 1er Rendez-vous de l'Axe « Normes et Institutions en Europe », **Discussion autour de l'ouvrage - Les grandes notions du droit de l'Union européenne**, par Gaëlle Marti, Professeure de droit public à l'Université Lyon 3 Chaire Jean Monnet sur la promotion et la préservation des valeurs de l'Union européenne.



10 mars 2023 - organisée par le Master 2 Justice, Procès et Procédures parcours Conseil et contentieux, **La parole de l'enfant, victime ou témoin, dans le procès pénal**. Les étudiants du M2 Justice procès procédures parcours Conseil et contentieux ont organisé le 10 mars dernier une conférence sur la parole de l'enfant,

victime ou témoin, dans le cadre du procès pénal. Le sujet, qui a pour finalité de mettre en évidence la nécessité de protéger l'enfant et sa parole dans le cadre du procès pénal, ainsi que celle d'encadrer la réception de ses propos, a été traité sous plusieurs angles. Tout d'abord, d'un point de vue extra-juridique, en recueillant l'expertise de M. Olivier Milheres, psychologue clinicien, assesseur au tribunal des enfants et de M. Christian Guillaumey, ancien éducateur et directeur de la protection de l'enfance. Une table ronde a ensuite réuni différents professionnels du monde judiciaire qui ont pu échanger notamment à propos de l'audition de l'enfant et de l'expertise psychologique : Me Isabelle Gerdet, avocate, M. Benjamin Menou, capitaine de police, brigade des mineurs, Mme Sophie Prenoix, juge d'instruction près le tribunal judiciaire de Tours, Mme Bérengère Théry, substitut du Procureur près le tribunal judiciaire de Tours. Enfin, la conférence s'est clôturée par les propos de Mme Delphine Thomas-Taillandier, maître de conférences à l'Université de Tours.

et ancien ambassadeur de France, Thomas Hernault, essayiste spécialiste de la défense et Irina Von Wiese, ancienne députée européenne britannique.

Retour sur les conférences



13 mars 2023 - organisé par le Master Juriste d'entreprise, **Ciné-débat « Les restrictions d'entreprise : priorité au social ou au capital ? »** autour du film de Stéphane Brizé « **Un autre monde** » en présence de Marie-Christine Caraty, Présidente de l'Union Régionale CFE-CGC Centre-Val de Loire, Christelle Thieffinne, Secrétaire Nationale Protection sociale et QVT- CFE-CGC Métallurgie et Henri Guyot, Avocat associé- BRL Avocats.



17 mars 2023 - organisée par le Master Juriste européen, **La fragilité de la souveraineté alimentaire de l'Union européenne**, par Irène Tolleret, députée européenne.

24 mars 2023 - Séminaire du thème « les notions juridiques à l'aune de la révolution numérique », **La notion de travailleur numérique**, par Fanny Gabroy, Docteure en droit privé de l'Université de Caen Normandie et enseignante-chercheuse contractuelle à l'Université de Tours.



24 mars 2023 - organisé par le Master 2 Juriste de droit public, **Ciné-débat « Les lanceurs d'alerte »** autour du film de Oliver Stone « **Snowden** », en présence de Jean-Philippe Foegle, Juriste expert de la question des lanceurs d'alerte.



31 mars 2023 - 2e Rendez-vous de l'Axe « Normes et Institutions en Europe », **Européanisation et homogénéité, deux concepts pour penser l'intégration européenne**, par Gaëlle Hardy, Professeure à l'Université des Antilles, Émilie Delcher Maîtresse de conférences à l'Université de Nantes et Isabelle Bosse-Platière, Professeure à l'Université de Rennes 1, Chaire Jean-Monnet, Directrice de l'IODE - UMR CNRS 6262 (discutante).



12 avril 2023 - « **Guerre et écologie** » - **Le dérèglement climatique dans les politiques de défense** par Adrien Estève, Postdoctorant CNRS au Centre de Recherches Internationales (CERI), résident à l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (IRSEM) et Docteur en science politique de l'IEP de Paris (2020), suivi d'un échange avec le public et de la présentation de son livre **Guerre et écologie - L'environnement et le climat dans les politiques de défense**.



13 avril 2023 - 4e Rendez-vous de l'Axe « Normes et Institutions en Europe », **Les avenirs de l'Union européenne, le futur au présent. Éléments de réflexion au lendemain de la COFOE**, par Didier Blanc, Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole.



16 mai 2023 - Café européen proposé par La Maison de l'Europe de Tours - Europe Direct, **L'accord UE - MERCOSUR : enjeux sociaux et environnementaux**, par Claude Gruffat, Député européen, membre de la mission ECON et des délégations DMER et TASE et des étudiants du Master Juriste européen.



31 mai 2023 - **présentation du livre « Politique de l'Amérique latine »**, avec les interventions de Olivier Dabène, Professeur des Universités à Sciences Po, Président de l'OPALC, Frédéric Louault, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Directeur du CEVIPOL et Kevin Parthenay, Professeur des Universités à Tours, Membre de l'Institut Universitaire de France.

13 juin 2023 - Séminaire du thème « les notions juridiques à l'aune de la révolution numérique », **Les questionnements juridiques relatifs au numérique suscités par le transhumanisme**, par Quentin le Pluad, Docteur en droit de l'Université de Brest et enseignant-chercheur contractuel à l'Université de Tours.

20 juin 2023 - Séminaire du thème « les notions juridiques à l'aune de la révolution numérique », **Les enjeux juridiques de l'utilisation de l'intelligence artificielle**, par Quentin le Pluad, Docteur en droit de l'Université par Marie Dugué, Professeure de droit privé et Christine Guillard, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université de Tours.

Cette communication, en réponse à une invitation des porteurs du projet de GIS « Industrie du futur », traitait des enjeux de l'encadrement juridique actuel et à venir de l'utilisation de l'intelligence artificielle. Elle porte à la fois sur le droit français et sur les textes européens en cours de discussion (notamment le futur règlement européen sur l'intelligence artificielle, ainsi que les futures directives européennes sur l'adaptation de la responsabilité civile extracontractuelle au domaine de l'intelligence artificielle et sur la responsabilité du fait des produits défectueux). La communication pose la question du rapport entre droit et innovation technologique : comment, sans entraver l'innovation technologique, être capable de répondre aux risques et dommages que peut poser l'utilisation de l'intelligence artificielle ? La première difficulté réside dans la capacité du droit à appréhender l'intelligence artificielle, en dépit de ses multiples formes et de son évolution régulière, afin de ne pas adopter des textes trop vite dépassés. Le deuxième problème est de trouver la meilleure approche pour prévenir les risques que comporte l'usage de l'intelligence artificielle pour l'Humain, sans freiner le progrès technologique et la croissance économique. Le dernier enjeu est de trouver un régime de responsabilité adapté à la réparation des dommages entraînés par l'intelligence artificielle.

Colloques et conférences de l'IRJI François-Rabelais mis en ligne sur Canal U

© Tous droits réservés à l'IRJI François-Rabelais. Ces vidéos ont pu être réalisées avec le concours de Philippe DUMAS, responsable du service audiovisuel de la Faculté de droit, économie & sciences sociales.



« **Regards croisés en droit constitutionnel et droit économique** », Colloque des 24 et 25 octobre 2022.

<https://www.canal-u.tv/chaines/irji/droit-international/nihon-europa>



« **Les relations entre le Conseil d'État et la Cour de Justice de l'Union Européenne** », Conférence du 18 novembre 2022.

<https://www.canal-u.tv/chaines/irji/conference-m-de-bergue-conseiller-d-etat>



« **Présentation du livre Crises en Amérique latine - Les démocraties déracinées 2009-2019** », Conférence du 30 novembre 2022 organisée par le Master Juriste européen.

<https://www.canal-u.tv/chaines/irji/crises-en-amerique-latine-les-democraties-deracinees-2009-2019>



« **Pratique notariale du droit international privé - Actualités et outils professionnels en droit patrimonial de la famille à partir de l'exemple ukrainien** », Colloque du 6 janvier 2023.

<https://www.canal-u.tv/chaines/irji/pratique-notariale-du-droit-international-prive-actualites-et-outils-professionnels-en>



« **L'Allemagne dans la défense européenne** », Conférence du 13 janvier 2023 organisée par le Mouvement Européen - Indre-et-Loire et le Master Juriste européen en coopération avec le Centre Franco-Allemand de Touraine et avec le soutien de la Maison de l'Europe de Tours.

<https://www.canal-u.tv/chaines/irji/lallemagne-dans-la-defense-europeenne>



« **Rénanimer un système de santé à bout de souffle pour des soins de qualité** », Colloque du 2 février 2023 organisé par le Master Droit de la santé.

<https://www.canal-u.tv/chaines/irji/droit-de-la-sante/journees-d-etudes-du-master-droit-de-la-sante>



« **Adoption et protection de l'enfant - Regard comparé franco-polonais** », Colloque des 2 et 3 mars 2023 organisé dans le cadre du programme PHC POLONIUM 2022-2023.

<https://www.canal-u.tv/chaines/irji/droit-europeen/programme-polonium-2022-2023-adoption-et-protection-de-l-enfant-en>



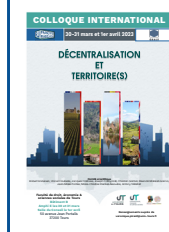
« **La fragilité de la souveraineté alimentaire de l'Union européenne** », Conférence du 17 mars 2023 organisée par le Master Juriste européen.

<https://www.canal-u.tv/chaines/irji/la-fragilite-de-la-souverainete-alimentaire-de-l-union-europeenne>



« **(Re)Penser l'Université française : De la loi Faure aux défis de l'université du XXIe siècle** », Colloque des 23 et 24 mars 2023.

<https://www.canal-u.tv/chaines/irji/droit-public/repenser-l-universite-francaise>



« **Décentralisation et territoire(s)** », Colloque des 30-31 mars et 1er avril 2023.

<https://www.canal-u.tv/chaines/irji/droit-international/decentralisation-et-territoires>

2013-2023

L'IRJI François-Rabelais sur Canal U, c'est 68 colloques et conférences en 450 séquences à retrouver sur

<https://www.canal-u.tv/chaines/irji>

Publications financées par l'IRJI François-Rabelais



Les dommages de masse sous la direction de Bernard Dubuisson et Yohann Quistrebert

Avant-propos de Răzvan Dincă
Éditeur : Bruylant - Collection du GRERCA
EAN : 9782802771838 - Parution : 09/2022

Résumé : Le présent ouvrage rassemble vingt-six contributions gravitant autour d'un thème qui demeure, malheureusement, tristement d'actualité, à savoir les dommages de masse. Ces différentes réflexions sont issues d'un séminaire du Groupe de Recherche Européen sur la Responsabilité Civile et l'Assurance (GRERCA), le plus oriental dans l'histoire du GRERCA en raison de sa situation géographique, puisqu'organisé par la faculté de droit de l'Université de Bucarest. L'ensemble constitue une étude comparatiste inédite à laquelle ont collaboré des chercheurs originaires de six pays européens - Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Roumanie - mais également d'Amérique du Nord - Canada (Québec), États-Unis (Louisiane) - offrant ainsi une vue d'ensemble de l'appréhension des dommages de masse par le droit.

Selon la méthodologie coutumière au GRERCA, cet ouvrage s'appuie d'une part sur des rapports nationaux et d'autre part sur des rapports de synthèse. Les premiers exposent l'état du droit dans leurs pays respectifs eu égard à plusieurs types de dommage de masse (les actes de terrorisme, les catastrophes technologiques, les catastrophes routières et ferroviaires), mais également par rapport à des thématiques davantage transversales. En effet, aussi bien l'incidence du caractère collectif d'un événement sur la réparation des dommages de masse que l'incidence processuelle du caractère collectif de l'événement sont explorées. Les seconds rapports, ceux dits de synthèse, mettent ensuite en exergue, sur ces mêmes sujets, les convergences et les divergences des différents droits nationaux.

Rédigé par des spécialistes du droit de la responsabilité civile (universitaires et praticiens), l'ouvrage servira la pratique des avocats et des magistrats. Ils y trouveront, par la comparaison principalement intra-européenne des droits nationaux, des raisonnements, arguments et solutions qui sauront nourrir leurs dossiers. Il intéressera également les universitaires spécialisés en droit de la responsabilité (enseignants, chercheurs et étudiants de dernier cycle).



La médiation en entreprise - Affirmation d'un modèle sous la direction de Federica et Martin Oudin

Éditeur : Médias & Médiations
ISBN : 9791091871525 - Parution : 10/2022

Résumé : Désormais bien installée parmi les dispositifs auxquels une entreprise peut recourir, la médiation en entreprise s'affirme comme un modèle de médiation à part entière.

Martin et Federica Oudin, maîtres de conférences en droit privé à l'Université de Tours (37), membres de l'Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire François-Rabelais (IRJI), ont réuni des auteurs qui proposent, chacun, leurs éléments de réflexion à partir de leurs pratiques. Au fil des contributions, on retrouvera toujours la médiation entendue comme « une invitation au mouvement, un consentement à l'action », une « disposition d'esprit, un regard sur l'Autre et sur la relation ».



Responsabilité civile et intelligence artificielle sous la coordination de Olivier Gout

Éditeur : Bruylant - Collection du GRERCA
ISBN : 9782802771906 - Parution : 12/2022

Résumé : S'interroger sur les relations entre l'intelligence artificielle et la responsabilité civile relève presque de l'évidence. Il est vrai que l'intelligence artificielle conduira parfois à une diminution des risques. Il suffit de songer au robot chirurgien dont la précision des actes est sans égal ou encore au véhicule autonome bien plus fiable qu'un conducteur humain et donc potentiellement moins accidentogène, jusqu'à 80 % prédisent même certains experts. Mais d'autres fois, elle pourra se révéler source de dommages dans des circonstances inédites, en particulier dans les hypothèses où cette technologie sera dotée de

fonctions cognitives, et pourra pour cette raison s'adapter à son environnement, progresser, prendre des initiatives et à cette occasion provoquer des préjudices. Qui dans ce cas devra assumer la charge de la réparation ?

L'ouvrage ici présenté entend faire le point sur les différentes interférences existantes entre la responsabilité civile et l'intelligence artificielle. Il est issu d'un séminaire du Groupe européen de recherche en droit de la responsabilité et des assurances (GRERCA) qui s'est tenu en octobre 2021 à l'Université de Lyon 3 et qui a été organisé par l'Équipe de recherche Louis Josserand avec le support de la Chaire-Miroir Lyon-Ottawa. Il propose de manière inédite, à notre connaissance, de comparer l'appréhension par les différents droits européens (allemand, anglais, belge, espagnol, français, Italien, roumain, suisse) des défis liés à l'intelligence artificielle dans le domaine de la responsabilité civile et de l'assurance avec parfois un regard nord-américain venant enrichir la réflexion. Des rapports de synthèse viennent coiffer les rapports nationaux sur les différentes thématiques abordées dans ce livre. Il s'adresse à tous les universitaires et praticiens intéressés et préoccupés par ces questions mais aussi aux « faiseurs » de textes nationaux et internationaux qui pourront y trouver des sources d'inspiration.



Politique de l'Amérique latine sous la direction de Frédéric Louault et Kevin Parthenay

Éditeur : Bruylant - Collection : Science politique
ISBN : 9782848749662 - Parution : 01/2023

Résumé : La crise persistante que celui-ci traverse, en dépit des réformes successives, s'est amplifiée depuis la pandémie de Covid-19. Les pouvoirs publics tentent d'y apporter des réponses à travers des plans d'urgence sans parvenir à enrayer l'effondrement de l'institution hospitalière. Ce phénomène conduit nécessairement à s'interroger sur la place de la médecine de ville parmi les instruments susceptibles d'améliorer notre système de santé. Ce fut l'objet de la journée d'étude organisée par le Master 2 Droit de la santé de l'université de Tours, en février 2022. Cette journée pluridisciplinaire fut l'occasion d'aborder un certain nombre de points actuellement

en débat : la liberté d'installation, l'obligation de garde des médecins libéraux, la santé mentale des praticiens, leurs rapports complexes avec la Sécurité Sociale. Les contributions réunies dans cet ouvrage tentent d'identifier les causes des déserts médicaux afin d'envisager les remèdes possibles. Pour traiter du sujet sous divers angles, des médecins, juristes, sociologues, psychologues et le directeur adjoint de l'offre de soins de l'ARS Centre-Val de Loire se sont joints aux enseignants-chercheurs.

Publications financées par l'IRJI François-Rabelais



La coresponsabilité dans les droits de la responsabilité civile et administrative par Anaïs Hacène-Kebir

Préface de Claude Ophèle
Éditeur : mare & martin - Bibliothèque des thèses : Droit privé et sciences criminelles
ISBN : 9782849346372 - Parution : 02/2023

Résumé : La coresponsabilité est l'obligation, pour plusieurs personnes, de répondre des conséquences d'un même dommage. Source de complexité, elle perturbe le mécanisme de la responsabilité civile car elle déroge au schéma classique du droit français une seule victime face à un seul responsable. Aujourd'hui, les situations dommageables qui relèvent de cette simplicité sont plus rares et les cas de coresponsabilité plus nombreux. Or, le Code civil, imprégné d'une

philosophie individualiste, ne contient aucune disposition générale sur la pluralité de responsables. À l'heure de la réforme du droit de la responsabilité civile, un changement de perspectives s'impose.



Les droits du conjoint survivant : bilan et perspectives sous la direction de Fabienne Labelle et Jérémie Houssier

Éditeur : Dalloz - Collection : Thèmes & commentaires - Actes
ISBN : 9782247223640 - Parution : 03/2023

Résumé : Il y a vingt ans, le droit des successions connaissait une évolution considérable avec la loi n° 2001-1135 du 3 décembre 2001 relative aux droits du conjoint survivant et des enfants adultérins et modernisant diverses dispositions de droit successoral. Pour le conjoint survivant, de grands progrès en étaient résultés, grâce à une revalorisation de sa vocation successorale légale d'une part, et grâce à la création de droits complémentaires : des droits au logement et un droit à la pension d'autre part. Cependant, si un premier bilan avait été dressé en 2011, se félicitant des objectifs

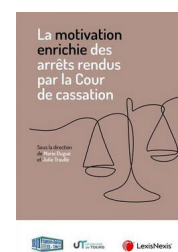
pleinement atteints de la loi, louant des dispositions équilibrées et efficaces, il restait permis de s'interroger, à l'issue de ces deux décennies de mise en oeuvre, sur les difficultés rencontrées, les remises en cause pressenties et les évolutions proposées. Cet ouvrage offre ainsi un nouveau bilan et de nouvelles perspectives sur la loi du 3 décembre 2001, en regroupant les contributions d'auteurs reconnus et passionnés, présents lors du colloque s'étant tenu le 3 décembre 2021 à l'initiative de l'IRJI François Rabelais (EA 7496) et du CEJESCO (EA 4693).



Specialia generalibus derogant ar Léa Lucienne

Préface de Fabrice Leduc
Éditeur : mare & martin - Bibliothèque des thèses : Droit privé et sciences criminelles
ISBN : 9782849346990 - Parution : 04/2023

Résumé : Locution latine signifiant que le spécial déroge au général, *Specialia generalibus derogant* est encore couramment utilisée en droit positif. La thèse se propose d'analyser la nature et la valeur de *Specialia generalibus derogant* avant d'envisager ses critères d'application et ses effets. C'est ainsi qu'en plus de proposer un remède original à sa force contraignante aléatoire, le présent ouvrage livre une méthode d'application de la règle, fondée sur l'étude approfondie des notions de spécialité et de généralité, mais aussi de dérogation.



La motivation enrichie des arrêts rendus par la Cour de cassation sous la direction de Marie Dugué et Julie Traullé

Éditeur : LexisNexis
ISBN : 9782711038022 - Parution : 05/2023

Résumé : Depuis quelques années maintenant, les arrêts de la Cour de cassation dotés d'une importance particulière sont régulièrement assortis d'une motivation dite enrichie. Un premier regard peut d'ores et déjà être porté sur cette évolution. Dans cette perspective, une approche pluridisciplinaire présente le mérite d'appréhender la motivation enrichie sous ses différents aspects. Une étude de la pratique d'une chambre, comme la Chambre sociale ou la Chambre criminelle, peut être utilement complétée par une approche par type de contentieux, comme le droit du

cautionnement, impliquant plusieurs chambres. Au-delà, l'usage de la motivation enrichie, aussi appelée motivation en la forme développée, invite à s'interroger sur les contours de ce changement dans la rédaction des arrêts rendus par la Cour de cassation. Quand faut-il avoir recours à la motivation enrichie ? Que faut-il dévoiler dans ce cadre ? Plus généralement, que faut-il attendre de la motivation d'une décision de justice ? Le lecteur trouvera des éléments de réponse, non seulement dans les réflexions pluridisciplinaires proposées au sein de l'ouvrage, mais également dans l'approche comparative proposée en premier lieu.



SOS médecine libérale - Soigner les maux de la médecine libérale pour soulager notre système de santé ? sous la direction de Farida Arhab-Girardin

Éditeur : LEH Édition - Collection : Actes et séminaires
ISBN : 9782848749662 - Parution : 01/2023

Résumé : La crise persistante que celui-ci traverse, en dépit des réformes successives, s'est amplifiée depuis la pandémie de Covid-19. Les pouvoirs publics tentent d'y apporter des réponses à travers des plans d'urgence sans parvenir à enrayer l'effondrement de l'institution hospitalière. Ce phénomène conduit nécessairement à s'interroger sur la place de la médecine de ville parmi les instruments susceptibles d'améliorer notre système de santé. Ce fut l'objet de la journée d'étude organisée par le Master 2 Droit de la santé de l'université de Tours, en février 2022. Cette journée pluridisciplinaire

fut l'occasion d'aborder un certain nombre de points actuellement en débat : la liberté d'installation, l'obligation de garde des médecins libéraux, la santé mentale des praticiens, leurs rapports complexes avec la Sécurité Sociale. Les contributions réunies dans cet ouvrage tentent d'identifier les causes des déserts médicaux afin d'envisager les remèdes possibles. Pour traiter du sujet sous divers angles, des médecins, juristes, sociologues, psychologues et le directeur adjoint de l'offre de soins de l'ARS Centre-Val de Loire se sont joints aux enseignants-chercheurs.

Publications de colloques dans des revues

Colloque de Bahia : Les partenariats des puissances économiques en Amérique latine dans la « Revue de droit des affaires internationales = International business law journal »

Éditeur : Thomson Reuters

ISSN : 0295-5830 - Parution : n° 2 février 2023

Colloque : Réanimer le système de santé dans la revue « Gestions hospitalières » sous la direction de Farida Arhab-Girardin

Éditeur : Gestions hospitalières

ISSN : 0016-9218 - Parution : n° 626 mai 2023

Bibliothèque Droit-Recherche



Des blocs d'alimentation électrique ont été installés sur chaque table de la BDR. Chaque bloc comprend deux prises secteur et deux prises USB. Encastrés et escamotables, ils permettent de ranger en toute discrétion les prises.

Cette installation répond à un besoin indispensable de disposer de suffisamment de prise pour pouvoir brancher les appareils électriques utilisés aujourd'hui, ordinateurs portables, tablettes et smartphones.

Professeur invité

Mme Tran Thi Thuy Duong a été invitée par l'Université de Tours au début de l'année 2023. Docteur en droit de l'Université d'Aix-Marseille, elle est Professeur à l'Université de droit de Ho Chi Minh Ville. Elle est, également, éditeur adjoint en chef du Journal « The Vietnamese Journal of Legal Sciences » qui a pour objectif de fournir des publications de haute qualité avec une plate-forme de discussion nationale et transnationale sur des sujets de



droit public et privé. Pendant son séjour à Tours, Mme Tran Thi Thuy Duong a donné une conférence devant les étudiants du Master « Juristes européens » sur « la mise en oeuvre des accords commerciaux de nouvelle génération avec l'Union européenne par des pays de l'Asie : l'exemple du Vietnam ».

Une coopération scientifique existant depuis plusieurs années entre les Universités de Tours et de Ho Chi Minh Ville, Mme Tran Thi Thuy Duong a également travaillé à l'organisation d'un important colloque avec ses collègues de Tours, colloque co-organisé par les deux Universités à Ho Chi Minh Ville les 19- 20 octobre 2023.

20 ans de coopération franco-polonaise

L'Université de Łódź (Uniwersytet Łódzki) et l'Université de Tours viennent de fêter les 20 ans de coopération de leurs facultés de droit. Cette coopération est née d'une mission exploratoire en 2001 et d'une rencontre avec Monsieur Sewerynski, Recteur de l'Université de Łódź à cette époque (par la suite devenu Ministre de l'Enseignement Supérieur en 2005-2007), Monsieur Nykiel, Doyen, et Madame Madame Pyziak-Szafnicka, Professeur de droit. Monsieur Patrick Baleynaud, alors chargé de mission pour l'Europe centrale et orientale pour l'université de Tours et la Professeure Pyziak-Szafnicka élaborèrent le programme pédagogique du Diplôme Universitaire de droit français, accrédité par les deux universités et fer de lance de l'école de Droit Français à Łódź. Ce Diplôme universitaire est ouvert depuis 2003 et a formé près de 200 étudiants polonais francophones, lesquels ont développé de belles carrières européennes. Par exemple, le consul de Pologne à Paris et à Lyon, tout comme l'une des deux juristes référendaires polonaises à la Cour de Justice de l'Union Européenne sont diplômés de l'Ecole de droit français de Łódź. Outre le volet pédagogique, la coopération s'est également développée sur le plan

Programme PAUSE



L'IRJI François-Rabelais accueille depuis la fin du mois de mars 2022 une enseignante-chercheuse ukrainienne réfugiée à Tours. Fidèle à ses activités d'accueil des chercheurs en danger, le laboratoire a renouvelé l'action de solidarité à son égard.

En effet, le programme PAUSE a ouvert un appel spécial d'aide en urgence aux chercheuses et chercheurs ukrainiens grâce à un fonds d'urgence octroyé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. C'est à ce titre que Madame Alina Goncharova, professeure à l'université d'État de Sumy au nord-est de l'Ukraine, a pu être accueillie avec ses enfants.

<https://doi.org/10.34069/AI/2022.50.02.6>.



cette coopération sur l'invitation de Monsieur Arnaud Giacometti, Président de l'Université de Tours, Madame Colombine Madelaine, Vice-présidente relations internationales de l'Université de Tours, Monsieur Julien Bourdoiseau, Doyen de la faculté de droit, économie & sciences sociales, Messieurs François Fourment et Pierre-Yves Monjal, Directeurs de l'IRJI François-Rabelais. Un hommage a été rendu à Madame la Professeure Małgorzata Pyziak-Szafnicka et Monsieur Patrick Baleynaud, fondateurs de cette belle coopération.

Nomination



Membre du Conseil d'Administration de l'Association Française de Science Politique (AFSP) depuis 2020, Nathalie Duclos a été élue aux fonctions de Secrétaire Générale de l'AFSP en 2022. Aux côtés du Président de l'AFSP, Christophe Jaffrelot, le Secrétaire Général a notamment en charge d'organiser un Congrès et des Rencontres de la science politique tous les deux ans. Les Congrès, qui prennent place sur trois jours et réunissent environ 900 congressistes, reposent principalement sur des Sections Thématiques (au nombre de soixante et sélectionnées en CA) mais aussi sur des sessions transversales disciplinaires ou méthodologiques (l'accès au terrain, la politique comparée, etc.). Le Congrès de 2024 se tiendra à l'IEP de Grenoble.

Les Rencontres de la science politique, organisées sur deux jours avec 600 participants pour leur troisième

Prix de thèse et hommage à Vincent Aubelle

La thèse de Magali Ramel, réalisée sous la direction de Diane Roman, est lauréate de quatre prix de thèse et elle sera prochainement publiée dans la bibliothèque de droit public des éditions LGDJ.

Ce travail portant sur le droit à l'alimentation et la lutte contre la précarité alimentaire en France a été lauréat du Prix de thèse 2022 de la ville de Tours, remis lors de la cérémonie des diplômes de doctorat de l'Université de Tours.

Il a également reçu le Prix de recherche Caritas 2022 remis par la Fondation de recherche Caritas-Institut de France qui récompense des recherches en sciences sociales permettant de faire avancer la compréhension des inégalités et de favoriser les initiatives d'action.

L'Académie d'Agriculture de France a récompensé ce travail en lui décernant la Médaille d'Argent Dufrenoy qui valorise des thèses ayant fait l'objet, au préalable, d'une analyse critique par l'un des membres de cette Académie (ici Jean-Luc Guesdon, pour la section 10 en Economie et Politique) puis d'une audition.

Enfin, le jury de l'Association Française des Docteurs en Droit a décerné le 2ème prix de thèse « Action humanitaire et droits de l'Homme » à ce travail de recherche.

Des entretiens revenant sur le choix du sujet et les principaux résultats de cette thèse sont disponibles en ligne :

- Un entretien écrit sur le site de la Fondation de recherche Caritas :

<https://www.fondationcaritasfrance.org/portraits/magali-ramel/>

- Une émission de la webradio « Canal Académie » de l'Institut de France, « Magali Ramel, la juriste qui pense le droit à l'alimentation » :

<https://www.canalacademies.com/emissions/a-tout-prix/magali-ramel-la-juriste-qui-pense-le-droit-a-l'alimentation>

L'analyse de ce travail de thèse, par Jean-Luc Guesdon, membre de la section 10 de l'Académie d'Agriculture de France est publiée sur le site de l'Académie :

https://www.academie-agriculture.fr/system/files/force/academiciens_ecrivent/2022/20220524thesedemagaliramelparjcg.pdf?download=1

édition à Sciences Po les 26 et 27 juin 2023, reposent sur les Groupes de recherche de l'AFSP (au nombre de treize) et sur des plénières ou semi-plénières portant sur des enjeux professionnels (le développement des cursus de science politique, les relations avec l'enseignement secondaire, avec le monde de l'édition, des bibliothèques, etc.).

En tant que SG, elle a par ailleurs organisé des rendez-vous avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (en novembre 2022 et en juin 2023), elle y pilote un Groupe de travail sur les carrières en science politique, et elle assure le suivi de la constitution d'un Observatoire des atteintes à la liberté académique (mars 2023). Elle est également corédactrice, depuis 2021, de la lettre de l'OMASP (Observatoire des Métiers de la Science Politique) qui assure un suivi et une analyse des campagnes de recrutement des professeurs et des MCF en science politique dans l'enseignement supérieur.

<https://www.afsp.info/>



Les travaux de Magali Ramel continuent de porter sur le droit à l'alimentation et les enjeux d'une approche fondée sur les droits humains pour la lutte contre la précarité alimentaire et plus largement pour la transition des systèmes alimentaires.

Un réseau de recherche de juristes européens sur le droit à l'alimentation est en cours de formalisation. Et, en avril 2024, un colloque sera organisé au Sénat pour continuer de porter ces sujets de recherche, au sein du monde politique et de la société civile.



Prix de thèse et hommage à Vincent Aubelle

Nous avons appris cet été le décès de notre Collègue et Ami Vincent Aubelle. Nous voudrions lui rendre un hommage tout personnel. Professeur associé à l'Université de Marne-la-Vallée, Vincent Aubelle, après des études à l'IEP de Paris, aura été l'un des plus grands spécialistes du droit de l'intercommunalité. Nous l'avons connu en 2001 lors de notre premier mandat d'adjoint au maire de Montrichard (Loir-et-Cher) au moment où notre commune se lançait dans l'aventure intercommunale avec la création de la Communauté de Communes du Cher à la Loire (à l'époque). Alors élu communautaire, nous avons contribué à la rédaction de la Charte de fonctionnement et du règlement intérieur de cette communauté de communes avec l'aide active de Vincent Aubelle qui fut sollicité comme expert. Il aura également été le conseiller technique et financier de Lyon, de Bordeaux, de Lille notamment et aura puissamment participé aux lois intercommunales comme conseiller technique de nombreux députés et sénateurs. Très tôt, notre passion commune pour cet objet juridique étrange que sont les intercommunalités, lui du point de vue local et nous du point de vue européen — les concepts sont transposables — se doublera d'une profonde amitié fidèle. Travailleur insatiable, il nous aura permis d'écrire plusieurs articles et ouvrages sur nos sujets de prédilection ainsi que d'organiser trois colloques très importants sur le sujet. Vincent Aubelle était passionné par l'histoire, les idées politiques, le droit, l'économie, les finances publiques, la psychanalyse (voir son ouvrage *La loi sur le Divan*) et le Japon... Il a été « notre » doctorant. Sa thèse sur *Le bloc communal en droit de la décentralisation* soutenue à l'Université de Tours le 3 décembre 2021 constitue une réflexion remarquable et remarquée sur l'évolution du statut de la commune.

Alors partisan acharné de l'intercommunalité dans les années 2000, alors que nous étions pour notre part très rétif aux évolutions de ce droit intercommunal, de son propre aveu, à partir de 2015-2016, il nous « avouera » avoir procédé à une véritable mue intellectuelle à un moment où nous-même faisons le chemin inverse. Sa thèse, difficile d'ailleurs à diriger tant il devait centrer son travail sur des questions essentiellement juridiques, portera sur ces questions. À peine la thèse soutenue, au printemps 2022, il s'inscrira à l'Université de Lyon et commença la rédaction d'une nouvelle thèse en histoire des territoires cette fois-ci. Il comptait la soutenir fin 2024. La dernière fois que nous avons eu le plaisir de le revoir, c'est lors du Colloque organisé par nos Collègues Corine Touret et Patrick Mozol (sous la direction de Ch. Garbar) en mars 2023 consacré aux *Territoires* précisément. Nos Collègues de Tours spécialistes de droit des collectivités le connaissaient très bien également. La disparition de notre Collègue, de notre Ami surtout, a été douloureuse. Nos pensées accompagnent ses deux enfants et son épouse.

Pierre-Yves Monjal



Vincent AUBELLE lors de la remise du prix de thèse CNFPT/GRALE
[Lien vers le site du CNFPT](#)

60 ans des Centres de documentation européenne L'événement



En 2023, les Centres de documentation européens (CDE) célébreront leurs 60 ans et la Commission a souhaité célébrer dignement cet anniversaire avec tout le réseau Europe Direct français et un CDE par pays de l'Union européenne.

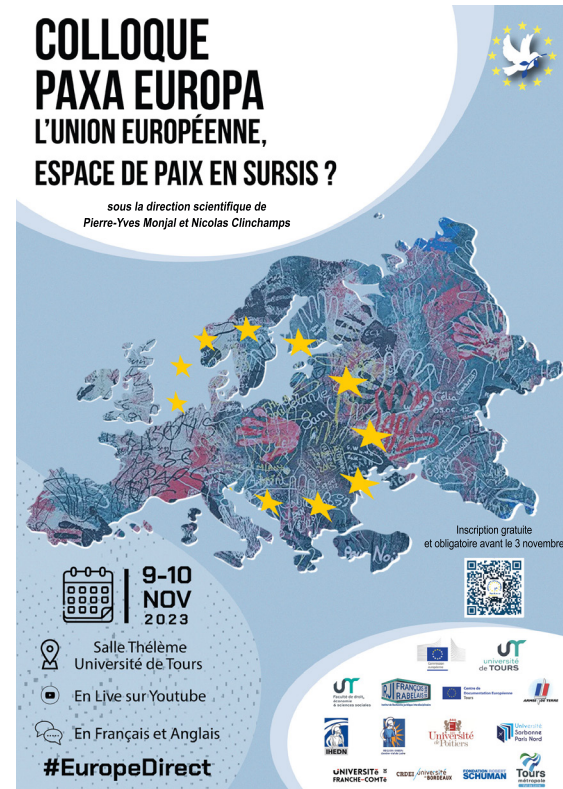
Le CDE de Tours (rattaché à l'IRJI) a proposé de piloter cet anniversaire à Tours les 8, 9 et 10 novembre, à la veille des célébrations du 11 novembre, et cela autour du thème de la Paix décliné selon plusieurs axes :

- Un colloque de droit européen réunissant les meilleurs spécialistes des questions de Paix.
- Un salon des éditeurs juridiques francophones en droit et enjeux européens et également les éditeurs ayant publié des ouvrages sur le thème de la Paix.
- Un prix de thèse de la Commission européenne « spécial 60 ans des CDE » pour une thèse de doctorat portant sur le thème de la Paix (en droit, sciences politiques, sociologie, histoire, géographie, géopolitique).
- Une exposition sous forme de panneaux sur l'histoire de la création des CDE.

Ce 60ème anniversaire des CDE permettra de faire des CDE un lieu de réflexion universitaire et pédagogique autour de la Paix. Il s'agira à la fois de lancer des débats universitaires ouverts à un public large, mais aussi spécialisé.

60 ans des Centres de documentation européenne

L'idée est d'ouvrir à la société civile cette manifestation pour que chacun puisse s'emparer et se nourrir de ces débats, au moment où le conflit russo-ukrainien vient rappeler à ceux qui auraient eu tendance à l'oublier, que la paix, idéal premier de la construction européenne, est l'affaire de tous les citoyens. La Paix est à la source du projet européen et doit aussi en être le fruit. La Paix est ce fruit que chaque citoyen aime déguster sans toujours en savourer toute la valeur lorsqu'elle est abondante. C'est en des temps tourmentés comme actuellement que chacun doit s'en rappeler. Pour cela rien de tel qu'un retour aux fondamentaux : la culture (universitaire, éditoriale et artistique) semble être la sève la plus puissante pour nourrir la réflexion, les échanges et les débats !



Hôtel du Grand Commandement de Tours

Au fur et à mesure, il est donc apparu que le projet serait incomplet sans une ouverture artistique. Et quoi de mieux pour sensibiliser, débattre de ces questions, que l'ouverture cinématographique et littéraire ! Tours a la chance d'avoir une association exceptionnelle telle que Les cinémas Studio qui a accepté d'avoir un partenariat avec le CDE de Tours pour programmer la projection de plusieurs films (français et européens en VO) autour de ce thème de la Paix. Une exposition Une conférence sera également organisée à La Boîte à Livres.

Le CDE de Tours a noué des partenariats avec l'AFEE, l'Université de Bordeaux, celle de Poitiers, celle de Besançon, celle de Paris 13, la Maison de l'Europe de Tours et Tours Métropole.

Le colloque est labellisé IHEDN et bénéficie du soutien du trinôme académique Défense de la Région Centre Val de Loire.

L'ouverture de ce 60e anniversaire sera fait par la Cheffe de la Commission européenne à Paris.



Une semaine spéciale sur le thème de la Paix dans Les cinémas Studio.

Rencontre avec Sylvain Venayre le 17 octobre 2023 à 19h pour son essai *Les guerres lointaines de la paix* paru aux éditions Gallimard 45 min / 1h d'échanges entre l'auteur et le public, puis une séance de dédicaces.



Convention CIFRE

Une convention CIFRE a été signée entre l'Université de Tours représentée par l'IRJI François-Rabelais et EBP Informatique en faveur de :

Fried-Junior SABAYE dont le sujet de thèse est
« **Optimisation économique de la conception et de la fourniture de logiciels : le cas d'EBP Informatique** »
(sous la direction du Professeur Alain BOUSQUET)



Lien vers la conférence

« **CIFRE, ça ne se dit pas voyons ! Ou alors pas assez** » :
<https://www.canal-u.tv/producteurs/irji/cifre>

Procédure CIFRE, téléchargez la brochure sur
<http://www.anrt.asso.fr/fr/decouvrir-la-procedure-cifre-7844>



* Le 1er juillet 2022, **Matija VODOPLAV** a soutenu sa thèse sur **Assurance-crédit utilisée par le secteur bancaire européen : outil de partage du risque de crédit pour soutenir le commerce international** (sous la direction de Pierre-Yves MONJAL (PR))

Jury :

Pierre-Yves MONJAL, Université de Tours (Directeur de thèse)
Véronique NICOLAS, Université de Nantes (Rapporteuse)
Valérie MICHEL, Université d'Aix-Marseille (Rapporteuse)
Nicolas CAYROL, Université de Tours (Examinateur)
Loïc LEVOYER, Université de Poitiers (Examinateur)
Sébastien HEURTEUX, BNP Paribas (Invité)

Résumé :

Depuis l'introduction des règles de Bâle II et en particulier après la mise en place des règles de Bâle III, les banques ont commencé à acheter la couverture des assureurs contre le risque de défaut de paiement des créances par leurs débiteurs. Cette couverture est appelée l'assurance-crédit bancaire, car elle se distingue de l'opération de l'assurance-crédit classique dans plusieurs aspects et notamment en ce qui concerne les exigences d'éligibilité de couverture par la réglementation bancaire. Grâce à son utilité pour l'industrie bancaire, l'utilisation de cette couverture s'est répandue et aujourd'hui représente un instrument de gestion du risque de crédit de plus en plus important pour les banques européennes. Malgré son importance grandissante, l'assurance-crédit bancaire reste un marché niche pour les assureurs et le monde académique et les régulateurs en Europe ont dédié peu d'attention pour examiner cet instrument. Toutefois, l'assurance-crédit bancaire joue un rôle important pour le commerce international et en particulier comme le soutien aux exportations européennes. Prenant en compte l'absence des études complètes et détaillées sur cet instrument d'atténuation du risque de crédit, plusieurs questions nécessitaient être examinées. La principale est de savoir quelles sont les caractéristiques de cette couverture et quel est son traitement par la réglementation bancaire. Un des points est aussi d'analyser quelles structures de l'assurance-crédit bancaire se sont développées sur le marché. Finalement, pour compléter l'étude, il est nécessaire d'examiner l'efficacité de son utilisation en Europe afin de pouvoir vérifier si les ajustements de la réglementation européenne sont nécessaires pour mieux bénéficier des avantages que l'assurance-crédit offre.

Mots-clés :

Assurance crédit, commerce International, risque de crédit.

Thèses soutenues

* Le 21 octobre 2022, **Éric SILBERMAN** a soutenu sa thèse sur **La détention d'armes par la population. Un retour aux sources de la tradition occidentale** (sous la direction de Claude OPHÈLE (PR) et Véronique TELLIER-CAYROL (PR))

Jury :

Claude OPHÈLE, Université de Tours (Co-directrice de thèse)
François HERVOUËT, Université de Poitiers (Président)
Véronique TELLIER-CAYROL, Université de Tours (Co-directrice de thèse)
Didier VEILLON, Université de Poitiers (Rapporteur)

Résumé :

Dans son célèbre arrêt Heller (District of Columbia v. Heller, 554 U.S. 570) rendu en 2008, la Cour suprême des États-Unis interprète le deuxième amendement à la Constitution et déclare que la détention d'armes par les citoyens est un droit naturel. Défi adressé au monde entier, cette décision jette le trouble. Quoi qu'il en soit, la théorie défendue par la Cour ne constitue-t-elle qu'une spécificité américaine ou, à l'inverse, trouve-t-elle des appuis dans la tradition occidentale ? C'est donc cette dernière qu'il faut examiner pour trancher la question. Par conséquent, notre étude sera consacrée à la détention d'armes dans l'Antiquité grecque et romaine, puis dans le droit hébraïque et la pensée chrétienne.

Mots-clés :

Armes, détention, droit, population.

* Le 15 novembre 2022, **Camille TULASNE** a soutenu sa thèse sur **Mise en conformité en matière de protection des données : trouver l'équilibre entre les intérêts des organisations et la protection des droits fondamentaux des individus dans un monde numérique** (sous la direction de Pierre-Yves MONJAL (PR))

Jury :

Pierre-Yves MONJAL, Université de Tours (Directeur de thèse)
Eleftheria NEFRAMI, Université du Luxembourg (Rapporteuse)
Anne CAMILLERI, Université Sorbonne Paris Nord (Rapporteuse)
Emmanuel AUBIN, Université de Tours (Président)
Loïc LEVOYER, Université de Poitiers (Examinateur)
Alexis DEROUDILLE, Université de Tours (Examinateur)
Sylvie BARDOUL (Invitée)

Résumé :

Dans un monde numérique, où la principale forme de communication repose sur l'utilisation des technologies de l'information, la protection des droits fondamentaux des individus reste l'un des principaux défis. Il est en effet devenu essentiel de veiller à ce que les informations (notamment celles contenant des données personnelles) collectées à notre sujet ne soient pas utilisées de manière abusive ou ne soient pas stockées dans des endroits non sécurisés. On ne peut nier que les États, mais aussi les organisations (des plateformes de vente en ligne aux banques en passant par les établissements de santé) détiennent une quantité massive d'informations sur chacun d'entre nous : il est donc de leur responsabilité d'assurer la protection de notre vie privée et de nos données personnelles. Si les États ont certes l'obligation d'établir des règles claires et précises pour protéger les droits fondamentaux des citoyens, il appartient en revanche aux organisations de mettre en place ces règles en interne. Une lourde responsabilité incombe donc aux organisations. Pour alléger ce « fardeau », il a fallu prendre en considération les besoins des organisations et surtout leurs intérêts à traiter ces informations. Il est cependant toujours nécessaire aujourd'hui de s'assurer qu'il existe un juste équilibre entre les intérêts des organisations à traiter les données personnelles et la protection des droits fondamentaux des individus.

Mots-clés :

Droit européen, droits fondamentaux, protection des données, vie privée électronique, cybersécurité.

* Le 7 janvier 2023, **Stéphanie HIOL** a soutenu sa thèse sur **Les limites du dialogue des juges dans le rapport entre la Cour de justice de l'Union européenne et le Conseil d'État français** (sous la direction de Pierre-Yves MONJAL (PR))

Jury :

Pierre-Yves MONJAL, Université de Tours (Directeur de thèse)
Coralie MAYEUR, Université de Franche-Comté (Examinatrice)
Valérie MICHEL, Université d'Aix-Marseille (Présidente)
Christine GUILLARD, Université de Tours (Examinatrice)
Claude BLUMANN, Université Paris II Assas (Rapporteur)
Charles REIPLINGER, Université Sorbonne Paris Nord (Rapporteur)

Résumé :

La doctrine a longtemps discuté de l'existence et de l'utilité du dialogue des juges dans le rapport entre la Cour de justice et le Conseil d'État, sans pour autant se mettre d'accord sur le sens à lui donner. Pour certains, il aurait une réalité et serait le moyen par lequel les deux juridictions travaillent à articuler leurs systèmes juridiques. Pour d'autres, il n'aurait ni existence, ni utilité dans le rapport entre ces deux juridictions. La thèse que l'on propose sur les limites du dialogue des juges dans le rapport entre la Cour de justice de l'Union européenne et le Conseil d'État français tente d'apporter des réponses aux questions qui divisent ainsi la doctrine. L'instabilité conceptuelle de la notion a rendu nécessaire que soit proposée une définition claire. Le dialogue des juges a été conçu dans le rapport entre la Cour de justice et les juridictions nationales de dernier ressort comme visant la préservation d'un double intérêt : la participation libre de celles-ci à l'élaboration des solutions retenues par la Cour et la cohérence d'ensemble du droit. Partant de là, il a pu être montré que ce dialogue n'a pas toujours la possibilité d'exister dans le rapport entre la Cour de justice et le Conseil d'État, car celle-ci y est conditionnée. Or, les limites de son existence entraînent nécessairement celles de son utilité. Il a pu être constaté que le dialogue des juges ne constitue pas le moyen par lequel les deux juridictions décident de l'articulation de leurs systèmes juridiques, car il n'a pas d'existence dans la

Thèses soutenues

partie de leur rapport où elles le font. Il ne constitue que le moyen par lequel le Conseil d'État suggère à la Cour la vision qu'il a de l'articulation de son système juridique avec celui de l'Union. L'analyse ainsi menée a conduit à une double remarque conclusive. Le cadre conceptuel dans lequel elle l'a été a permis de constater que le dialogue des juges ne saurait donner à la doctrine d'expliquer les principes articulatoires qui ont été progressivement définis par les juges, car ils l'ont été en dehors celui-ci. La confrontation de ces analyses avec celles qui l'ont précédées a permis de réaliser que le dialogue des juges est un phénomène doctrinal et non juridictionnel. En vrai, l'existence et l'utilité du dialogue des juges ne dépendent pas des décisions qui sont rendues par ces derniers. Elles dépendent des choix conceptuels qui sont faits par les auteurs qui analysent leur rapport en ayant recours au dialogue. Ce ne sont donc pas les juges qui dialoguent ou qui ne dialoguent pas. Ce sont les auteurs qui les font ou ne les font pas dialoguer, à partir de leurs choix conceptuels. Une telle réalité impose d'admettre que l'analyse du rapport entre ces deux juridictions n'a pas besoin de s'encombrer d'une notion aussi instable que le dialogue des juges.

Mots-clés :

Cour de justice, Conseil d'État, dialogue des juges.

* Le 28 janvier 2023, **Menad DOUADJIA** a soutenu sa thèse sur **Le conseil patrimonial immobilier : essai sur le devoir de conseil et l'opération de vente d'immeuble** (sous la direction de Claude OPHÈLE (PR) et de Fabienne LABELLE (MCF HDR))

Jury :

Claude OPHÈLE, Université de Tours (Co-directrice de thèse)

Fabienne LABELLE, Université de Tours (Co-directrice de thèse)

Geneviève PIGNARRE, Université de Savoie Mont-Blanc (Présidente)

Vivien ZALEWSKI-SICARD, Université de Toulouse 1 Capitole (Examinateur)

Moussa THIOYE, Université de Toulouse 1 Capitole (Rapporteur)

Jean-Marc LE MASSON, Université de Nantes (Rapporteur)

Résumé :

La constitution du patrimoine immobilier de la personne, la maîtrise de son organisation et de sa gestion requièrent une méthode spécifique d'analyse, de diagnostic et de préconisation. Ces opérations visent à satisfaire les attentes de l'aspirant propriétaire, particulièrement lorsqu'il est profane. Dès lors, le recours à des professionnels spécialisés en la matière est plus que nécessaire. Ces professionnels sont appelés à maîtriser parfaitement les questions juridiques, fiscales et financières régissant l'immeuble et visant à sa préservation, sa valorisation et son optimisation. En sus de leurs obligations d'information, les professionnels de l'immobilier ont une mission de conseil. Cette mission est le principal objet de la présente recherche. Se pose dès lors la question délicate de son autonomie par rapport au devoir général d'information, et notamment du devoir précontractuel d'information consacré par l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016, portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations. En effet, cette thèse a pour objet l'étude du devoir de conseil dans les opérations de ventes d'immeuble. Ce choix est motivé par l'importance considérable que prend toute modification des composantes du patrimoine de la personne dès lors qu'il porte sur la mutation d'immeuble. Ce transfert influence positivement ou négativement le patrimoine et a des incidences juridiques, fiscales et financières. La présente recherche consiste donc à étudier la relation contractuelle et extracontractuelle qui lie les professionnels avec leurs clients relativement à ce devoir de conseil. En effet, le rapport de droit peut porter principalement ou accessoirement sur une transaction immobilière, et notamment une vente d'immeuble. Il emporte toujours diverses obligations implicites et c'est sous cet aspect que le devoir de conseil est étudié. L'obligation explicite de conseil constituant l'obligation principale du contrat est exclue du champ de la présente recherche. Il apparaît que dans ce contexte, les professionnels-conseils offrent une garantie pour les intérêts de leurs clients. Pour pouvoir satisfaire à leur devoir de conseil, ils doivent être titulaires de qualités et respecter la prohibition du conflit d'intérêts, l'indépendance, le désintéressement et la loyauté et, plus généralement, les règles déontologiques qui s'attachent à leur statut. En contrepartie, le consommateur-client bénéficie d'un système de protection qui ne cesse d'évoluer que ce soit sur le plan légal ou jurisprudentiel. Cette protection, spécialement destinée à sécuriser l'accession à la propriété immobilière, vient s'ajouter aux dispositifs bien connus intéressant les titulaires d'un droit d'usage sur l'immeuble, notamment dans le cadre de la conclusion des baux d'habitation. Pour cette étude, il a été procédé d'abord, sous une approche fonctionnelle, à l'analyse jurisprudentielle du devoir de conseil pour pouvoir ensuite, sous une approche conceptuelle, dégager une définition permettant d'en justifier l'autonomie. En effet, la démarche de l'étude des solutions jurisprudentielles nous a démontré l'insuffisance de l'idée de l'équilibre contractuel pour prouver un besoin de protection des clients du professionnel de l'immobilier. Par ailleurs, les frontières entre le devoir de conseil et devoir d'information demeurent hésitantes. Cependant, cette ambiguïté peut être dépassée dans le cas où la finalité attendue de l'exécution du devoir de conseil ne se limite pas à celle du devoir d'information qui a pour objectif l'établissement d'un équilibre contractuel, même en présence d'un surplus d'information. C'est ainsi que le devoir de conseil s'entend comme l'institution d'une protection du contractant contre les inconvénients de l'engagement projeté et consiste à le mettre en garde contre les risques qui menacent la réussite de son projet.

Mots-clés :

Devoir de conseil, devoir de mise en garde, devoir d'information, vente immobilière, transaction immobilière, responsabilité professionnelle.

* Le 13 juin 2023, **Nezha KERROUMI** a soutenu sa thèse sur **La protection du consommateur des services bancaires et financiers en droit comparé franco-marocain** (sous la direction de Nicolas CAYROL (PR))

Jury :

Nicolas CAYROL, Université de Tours (Directeur de thèse)

Thierry GRANIER, Université d'Aix-Marseille (Rapporteur)

Emeric NICOLAS, Université de Picardie Jules Verne (Rapporteur)

Fabienne LABELLE, Université de Tours (Examinatrice)

Hervé CAUSSE, Université Clermont Auvergne (Examinateur)

Thèses soutenues

Ma thèse s'articule autour de la protection assurée à une catégorie spécifique de consommateurs : le « consommateur des services bancaires et financiers » dans une perspective comparative entre le droit français et le droit marocain. Elle s'attache à présenter les mesures de protection mises en place dans chacun des deux droits, qui varient selon la catégorie du consommateur en présence et du type de service fourni par le professionnel. Ainsi, une série de questions se pose : Face à la diversité des consommateurs, depuis ceux qui sont assez avisés pour se défendre efficacement jusqu'à ceux qui sont « particulièrement » vulnérables mais aussi face à la diversité des services proposés dont certains sont considérés comme « particulièrement » risqués et complexes, comment les deux droits français et marocain ont-ils entendu répondre à cette dualité de protection et comment celle-ci a-t-elle été mise en œuvre ? Dans le cadre de cette dualité de protection, comment ces deux droits interviennent-ils pour faire face à cette dualité ? Cette intervention est-elle suffisante ? Cette recherche a donc pour finalité de tenter de répondre à toutes ces questions, à travers deux parties. Dans la première, il s'agit d'analyser la protection ordinaire à l'égard d'un grand nombre de consommateurs souscrivant à des services classiques. Dans la seconde, l'attention sera portée sur la mise en œuvre d'une protection renforcée, eu égard à la particulière vulnérabilité de certains consommateurs, à la complexité et aux risques afférents à certains services proposés.

Mots-clés :

Consommateur, services bancaires et financiers, professionnel, droit français, droit marocain.

* Le 16 juin 2023, **Antonin CRINON** a soutenu sa thèse sur **Précarité et droit : recherches sur la construction d'une notion juridique** (sous la direction de Diane ROMAN (PR))

Jury :

Diane ROMAN, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Directrice de thèse)

Emmanuel AUBIN, Université de Tours (Examinateur)

Michel BORGETTO, Université Panthéon-Assas Paris 2 (Rapporteur)

Laure CAMAJI, Université Lumière Lyon 2 (Examinatrice)

Virginie DONIER, Université de Toulon (Rapporteuse)

Résumé :

La notion de précarité contient en elle-même une puissance évocatrice. Connue en sciences humaines et sociales, elle constitue un thème de recherche en économie, en psychologie, en science politique et en sociologie. Pourtant, en droit, la notion ne fait l'objet d'aucune étude d'ampleur, alors qu'elle est fortement mobilisée par la norme juridique. Cependant, la construction de la notion en droit interroge. Issue du latin precarium, la notion trouve son origine dans le domaine juridique. Depuis lors, la notion a évolué et a conquis divers pans du droit. Les recherches entreprises intéressent le droit positif et l'utilisation par la norme législative, réglementaire et jurisprudentielle de la notion de précarité. Rapidement, il apparaît que la notion a suivi deux voies différentes en droit : une voie technique visant à définir certaines relations juridiques (convention d'occupation précaire, détention précaire, permis de construire délivré à titre précaire ou encore contrat de travail précaire) et une voie matérielle, pour saisir des situations personnelles défavorables (précarité économique et sociale, précarité énergétique, précarité alimentaire, précarité hydrique, etc.). Ces deux voies, distinctes en ce que d'un côté la précarité est relative quand de l'autre elle est absolue, aboutissent pourtant à révéler certains traits communs permettant alors d'envisager une vision unique de la précarité en droit.

Mots-clés :

Droits humains, effectivité, vulnérabilité, risque de pauvreté, standard de sécurité, relation déséquilibrée.

Soutenance d'Habilitation à Diriger des Recherches

* Le 6 juillet 2023, **Nathalie LÉVY** a soutenu son Habilitation à diriger des recherches (HDR) en sciences économiques, sous la présidence de Pascal Favard, Professeur d'économie.

Jury :

Michel BOUTILLIER, Professeur Émérite à l'Université de Paris X Nanterre

Pascal FAVARD, Professeur à l'Université de Tours : garant

Esther JEFFERS, Professeure Émérite à l'Université de Picardie : rapporteur

Pierre-Yves MONJAL, Professeur à l'Université de Tours : rapporteur

Bruno SÉJOURNÉ, Professeur à l'Université d'Angers

Yamina TADJEDDINE FOURNEYRON, Professeure à l'Université de Lorraine : rapporteur

Anne-Gaël VAUBOURG, Professeure à l'Université de Poitiers

Le jeudi 6 juillet 2023, sous la présidence de Pascal Favard, le jury a accordé l'Habilitation à Diriger des Recherches à Nathalie Lévy. La carrière d'enseignante chercheuse en Sciences économiques de Nathalie Lévy a débuté en 1993 après l'obtention d'un doctorat sur « Le système financier italien : un essai d'interprétation théorique », à l'Université de Paris X Nanterre (sous la direction du Professeur Françoise Renversez). Elle est nommée l'année suivante maîtresse de conférences à l'Université des Antilles et de la Guyane (UFR de droit et d'Économie - Martinique). Après mutation en 1998, elle rejoint l'Université de Tours, plus précisément l'IUT de Tours au sein du Département Techniques de Commercialisation. Jusqu'en 2014, elle est rattachée au laboratoire Modem devenu Economix (UMR 7235) de l'Université de Paris X Nanterre. En 2015, elle intègre le GERCIE, équipe de recherche de la Faculté de Droit et d'Économie de l'Université de Tours orientée sur les institutions et le droit européen. La fusion de cette équipe au sein de l'IRJI François-Rabelais (UR 7496) en 2017 lui permet de s'investir pleinement dans une dynamique de recherche pluridisciplinaire toujours orientée vers la dimension collective. Au sein de notre laboratoire, elle a publié plusieurs recherches sur les structures financières et la transparence de l'information. Elle participe aussi à l'organisation et à l'animation du séminaire transversal mensuel sur « Le libéralisme dans tous ses États » : le libéralisme et le néolibéralisme dans l'histoire de la pensée.



Qualification des docteurs

Candidat inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de Maître de conférences par la Section 01 du CNU session de février 2023
ANTOINE CHAUSFOIN,
« Le volume immobilier »,
 sous la direction du Professeur Nicolas CAYROL

Après une première inscription en Licence de droit à l'Université de Tours en 2005, je décide d'arrêter pendant quelques années mes études avant de reprendre en 2010, initialement afin de terminer ma Licence. Celle-ci obtenue en 2011 et encouragé par le corps enseignant, je poursuis en Master 1 Carrières judiciaires, puis Master 2 Conseil et Contentieux, toujours à l'Université de Tours. Ces années furent l'occasion pour moi de développer une appétence particulière pour le droit des biens, la recherche juridique, puis de m'interroger sur la notion de volume immobilier. Celle-ci deviendra finalement le cœur de ma thèse, débutée en 2013 sous la direction du Professeur Yannick Trémorin et achevée en 2021 sous celle du Professeur Nicolas Cayrol.

Mon travail de thèse a pour objet l'étude des conséquences techniques et conceptuelles de l'intégration du volume immobilier dans le droit français. Le volume immobilier est apparu dans notre droit par nécessité, afin de permettre l'édification des projets urbains de grande ampleur. Dans ce cadre technique, il a permis de développer une technique particulière de division de l'immeuble, la division en volumes, dont la liberté de réalisation et l'articulation avec la copropriété ne cessent de questionner. En outre, le volume immobilier présente un intérêt conceptuel plus fondamental. Dès lors qu'il est considéré comme un bien caractérisé par un espace abstrait, fixe et déterminé, il ouvre vers une potentielle relecture de la propriété immobilière. Les développements de la thèse interrogent donc la validité et les éventuelles limites, tant de la division en volumes en tant que technique de division de l'immeuble que de la redéfinition de la propriété immobilière à travers le prisme de la propriété de l'espace.

Lors de la réalisation de mon travail doctoral et depuis ma soutenance, j'ai toujours conservé une activité d'enseignement au sein de l'Université de Tours. Celle-ci fut exercée dans le cadre d'un contrat doctoral, de deux postes d'ATER, de vacations, et d'un poste d'enseignant-chercheur contractuel. Cette activité d'enseignement m'a amené à assurer des travaux dirigés dans plusieurs matières de droit privé (introduction au droit, droit de la famille, de droit des biens, droit des sûretés, droit des obligations). J'ai également eu la chance d'être attributaire d'un cours magistral de droit de la famille pour les premières années de licence de droit.

À la suite de nombreuses années d'incertitudes parfois pesantes mais consacrées à un travail passionnant et particulièrement formateur, j'ai eu le très grand plaisir d'y trouver un aboutissement heureux en étant qualifié par le CNU puis recruté comme maître de conférences à l'Université de Nantes. J'intègre donc l'Institut de recherche en droit privé et devrais enseigner principalement le droit des biens et le droit de la famille.

Recrutement des docteurs qualifiés

mai 2023

Léa LUCIENNE a soutenu sa thèse sur
« Specialia generalibus derogant »
 le 24 novembre 2020
 sous la direction du Professeur Fabrice LEDUC,
 qualifiée aux fonctions de Maître de conférences
 par la Section 02 du CNU session de mars 2021.
 Recrutée à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Limoges, rattachée au CREOP (UR 15561)

juin 2023

Antoine CHAUSFOIN a soutenu sa thèse sur
« Le volume immobilier »
 le 13 décembre 2021
 sous la direction du Professeur Nicolas CAYROL,
 qualifié aux fonctions de Maître de conférences
 par la Section 02 du CNU session de février 2022.
 Recruté à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Nantes, rattaché à l'IRD (UR 1166)

Recrutement et nomination des enseignants-chercheurs

Recrutement

Juliette BRUNIE, Maître de conférences en droit privé (à compter du 01/09/2023)
 en provenance de l'Université de Franche-Comté,
Romélien COLAVITTI, Professeur des Universités de droit public (à compter du 01/09/2023)
 en provenance de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis,
Ludovic LAUVERGNAT, Maître de conférences en droit privé (à compter du 01/09/2023),
Corinne MANSON, Professeur des Universités de droit public (à compter du 01/09/2023),
Alexandre MIMOUNI, Maître de conférences en histoire du droit (à compter du 01/09/2023).

Liste des enseignants-chercheurs de l'IRJI François-Rabelais

CNU section 01 - Droit privé et sciences criminelles
(24 enseignants-chercheurs titulaires, 4 PAST, 1 émérite)
 ARHAB-GIRARDIN Farida, Maître de conférences HDR
 BARGAIN Gwenola, Maître de conférences
 BOURDOISEAU Julien, Maître de conférences HDR
 BRUNIE Juliette, Maître de conférences
 (arrivée au 01/09/2023)
 CAYROL Nicolas, Professeur des Universités
 DAMIENS Audrey, Maître de conférences
 DANOS Frédéric, Professeur des Universités
 DREVEAU Camille, Maître de conférences
 DUGUÉ Marie, Professeur des Universités
 FOURMENT François, Professeur des Universités
 GAY Bruno, PAST (départ au 01/09/2023)
 GOURDY Hélène, Maître de conférences
 JEANNE Nicolas, Professeur des Universités
 JUREDIEU Franck, Maître de conférences
 KEBIR Mehdi, PAST (arrivée au 01/09/2023)
 LABELLE Fabienne, Maître de conférences
 LAUVERGNAT Ludovic, Maître de conférences
 (arrivée au 01/09/2023)
 LEDUC Fabrice, Professeur des Universités
 MERINO Steven, PAST
 OPHÈLE Claude, Professeur des Universités
 OUDIN Federica, Maître de conférences HDR
 OUDIN Martin, Maître de conférences HDR
 PEYRONNET Marie, Maître de conférences
 (départ au 01/02/2023)
 RAVENNE Sylvain, Maître de conférences
 ROULET Vincent, Maître de conférences HDR
 ROBIN-SABARD Olivia, Professeur des Universités
 SLIM Hadi, Professeur des Universités
 SOTOMAYOR Raoul, PAST
 TELLIER-CAYROL Véronique, Maître de conférences HDR
 TESTU François-Xavier, Professeur des Universités émérite
 THOMAS-TAILLANDIER Delphine, Maître de conférences
 TRAULLÉ Julie, Professeur des Universités
 (départ au 01/09/2023)

CNU section 03 - Histoire du droit et des institutions
(3 enseignants-chercheurs titulaires)
 DEROCHE Alexandre, Professeur des Universités
 MIMOUNI Alexandre, Maître de conférences
 (arrivée au 01/09/2023)
 MOURÉ Stéphane, Maître de conférences

CNU section 05 - Sciences économiques
(7 enseignants-chercheurs titulaires)
 BOUSQUET Alain, Professeur des Universités
 CONCETTINI Silvia, Maître de conférences (disponibilité)
 FAUVELLE-AYMAR Christine, Maître de conférences HDR
 FAVARD Pascal, Professeur des Universités
 HOTTE Rozenn, Maître de conférences
 KOSSI Yann, Maître de conférences
 LÉVY Nathalie, Maître de conférences HDR

CNU section 02 - Droit public (fin juillet)
(23 enseignants-chercheurs titulaires, 2 PAST et 3 émérites)
 ALBERT Nathalie, Professeure des Universités (Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté et de l'Académie de Besançon)
 AUBIN Emmanuel, Professeur des Universités
 BERRAMDANE Abdelkhalq, Professeur des Universités émérite
 BOISSEAU Pierre, Maître de conférences
 BRUNET François, Professeur des Universités
 COLAVITTI Romélien, Professeur des Universités
 (arrivée au 01/09/2023)
 COLLIN Mathilde, Maître de conférences HDR
 DEFOORT Benjamin, Professeur des Universités
 DELALOY Guillaume, PAST (arrivée au 01/09/2023)
 DELAUNAY Bénédicte, Professeur des Universités émérite
 GARBAR Christian, Professeur des Universités émérite
 GAUTRON Jérôme, Maître de conférences HDR
 GÉLY Marie-Laure, Maître de conférences HDR
 GUILLARD Christine, Maître de conférences HDR
 HANNEQUART Isabelle, Maître de conférences HDR
 JEANNOT Anne, Maître de conférences
 JOSSO Selma, Maître de conférences
 LACAILE Philippe, PAST (départ au 01/09/2023)
 LAVERGNE Benjamin, Maître de conférences
 MADELAINE Colombine, Maître de conférences
 MANSON Corinne, Professeur des Universités
 MONJAL Pierre-Yves, Professeur des Universités
 MOUZET Pierre, Maître de conférences HDR
 MOZOL Patrick, Maître de conférences HDR
 PARINET Pauline, Maître de conférences
 PELLISSIER Gilles, PAST
 ROLAND Sébastien, Professeur des Universités
 ROS Nathalie, Professeur des Universités
 THIERRY Damien, Maître de conférences HDR
 TOURET Corinne, Maître de conférences HDR

CNU section 04 - Science politique
(4 enseignants-chercheurs titulaires)
 CRÉPON Sylvain, Maître de conférences
 DUCLOS Nathalie, Maître de conférences HDR
 PARTHENAY Kevin, Professeur des Universités
 VITIELLO Audric, Maître de conférences HDR

Liste des doctorants de l'IRJI François-Rabelais

Nom, prénom, titre de la thèse, directeur de thèse, (date de première inscription en thèse)

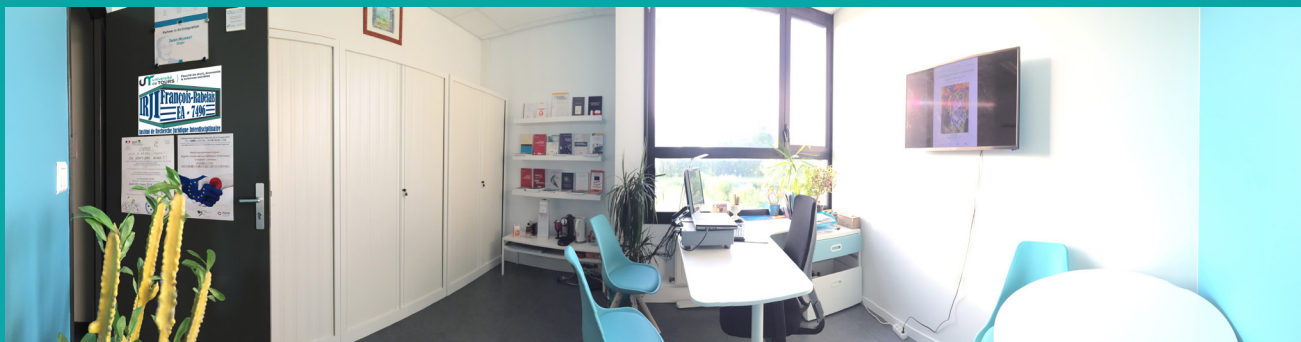
- ABANDA Raymond, **Plaidoyer pour un Système de Protection Sociale en Droit Camerounais**, thèse co-dirigée par Julien BOURDOISEAU, Maître de conférences HDR et FOURMENT et Jacqueline KOM, enseignante (11/10/17)
- ADEOSI Adechinan, **L'aménagement du temps en procédures pénales française et béninoise comparées**, thèse co-dirigée par les Professeurs François FOURMENT et Eric Codjo MONTCHO AGBASSA (11/10/17)
- ANDAGUI OLENDE Dastern, **L'obtention des aveux par mauvais traitement : étude de droit français et de droit gabonais comparés**, thèse co-dirigée par les Professeurs François FOURMENT et Charles MBA OWONO (28/11/18)
- ANGUI Yvan Ulrich, **L'application en France de la norme unilatérale prise par une société étrangère**, thèse dirigée par Vincent ROULET, Maître de conférences HDR (26/09/22)
- APPERT Clémence, **L'office du juge d'appel en contentieux administratif**, thèse dirigée par le Professeur Benjamin DeFOORT (20/09/18)
- ASSANDREY Paul-Cédric N'Sikan, **Le droit de la mer et le développement en Afrique de l'Ouest**, thèse dirigée par la Professeure Nathalie ROS (19/10/22)
- AYASSOU Madji, **Collectivités territoriales et innovations**, thèse dirigée par Patrick MOZOL, Maître de conférences HDR (09/01/17)
- BENOIT ISART Pauline, **Intelligence artificielle et robotique en santé**, thèse dirigée par Farida ARHAB-GIRARDIN, Maître de conférences HDR (30/10/18)
- BERGERON Alexandre, **Le code de justice pénale des mineurs et le juge des enfants**, thèse dirigée par la Professeure Véronique TELLIER-CAYROL (03/03/2022)
- BLANCHETON Raphaël, **La révélation du droit naturel par le droit international : des droits de l'humanité au droit de la nature**, thèse dirigée par la Professeure Nathalie ROS (02/02/2022)
- BLANDIN Maïwen, **L'intervention de l'ingénierie à destination des collectivités territoriales dans la mise en oeuvre de leurs documents producteurs de politiques publiques locales**, thèse dirigée par Patrick MOZOL, Maître de conférences HDR (12/12/22)
- BRAHMI Léa, **Le contentieux du droit de la sécurité sociale**, thèse dirigée par le Professeur Nicolas CAYROL (01/10/2021)
- BROSSET BRIAND Marion, **Ordre public et concurrence**, thèse dirigée par le Professeur François BRUNET (03/10/16)
- BROU Akassi, **Le formalisme en matière immobilière**, thèse dirigée par le Professeur Nicolas CAYROL (27/11/2014)
- BUI Huong Giang, **Les conflits en mer de Chine méridionale. Le cas du Vietnam au regard des prétentions des autres Etats de la région**, thèse dirigée par la Professeure Nathalie ROS (21/11/17)
- COTTAZ Mélanie, **Le contrat de transaction et stratégies contentieuses des sociétés en France et à l'international**, thèse dirigée par le Professeur Hadi SLIM (30/09/19)
- DAWALIBY Céline, **Les actifs immobiliers dans les opérations de restructuration**, thèse dirigée par le Professeur Frédéric DANOS (09/11/2021)
- DELACOURE Elodie, **Réflexions sur la séparation des fonctions judiciaires dans le procès pénal**, thèse dirigée par le Professeur François FOURMENT (20/09/16)
- DE MOURA COSTA VARGES LOPES Thuany, **La reconnaissance culturelle de groupes sociaux et l'importance de la démocratie au niveau local comme éléments transformateurs des injustices socio-environnementales**, thèse co-dirigée par Patrick MOZOL, Maître de conférences HDR et Damien THIERRY, Maître de conférences HDR (20/02/20)
- DEVENY Killian, **La nécessité en droit administratif**, thèse dirigée par le Professeur François BRUNET (01/10/20)
- DIEU Erwan, **De la prévention de la récidive à la désistance : étude de sciences criminelles des pratiques correctionnelles**, thèse co-dirigée par les professeurs Véronique TELLIER-CAYROL et Nicolas COMBALBERT (05/12/18)
- DJAITO Codjo Adjeoda, **Le cautionnement en droit français et au sein de l'espace OHADA : étude comparée et évolutions**, thèse dirigée par le Professeur Frédéric DANOS (07/12/18)
- DJITE Mondjeha Paul Henri, **Fonction publique et service public en France et en Côte d'Ivoire**, thèse dirigée par le Professeur Emmanuel AUBIN (15/02/2022)
- DUBREUIL Sébastien, **La transposition du droit pénal français en Extrême-Orient (années 1850-1930)**, thèse dirigée par le Professeur Alexandre DEROCHÉ (04/12/19)
- EL AOUADI Hayet, **Le régime juridique de l'arbitrage international intéressant les personnes publiques**, thèse dirigée par le Professeur Hadi SLIM (07/12/20)
- EL MAHDADOUI Kamal, **Les relations Maroc-Union européenne dans le sillage de « la Nouvelle Politique Européenne de Voisinage »**, thèse dirigée par Damien THIERRY, Maître de conférences HDR (13/10/2021)
- EMOU Marino, **Les institutions de Coopération Française en Côte d'Ivoire de l'indépendance 1960 à l'an 2000**, thèse dirigée par le Professeur Alexandre DEROCHÉ (17/09/19)
- ES-SAMTI Hassan, **Abus de biens sociaux au 19ème siècle : de la genèse à l'incrimination**, thèse dirigée par le Professeur Alexandre DEROCHÉ (10/12/20)
- FERRAND Flavien, **La réparation du dommage corporel en droit privé et en droit public**, thèse dirigée par la Professeure Olivia SABARD (01/09/22)
- FILLET Geoffrey, **Les conventions constitutionnelles en droit français**, thèse dirigée par Pierre MOUZET, Maître de conférences HDR (21/11/17)
- GAUTHIER Pascal, **Le droit du patient au respect de sa volonté**, thèse dirigée par Farida ARHAB-GIRARDIN, Maître de conférence HDR (03/12/19)
- HERMAND Thomas, **Cour d'assises : entre oralité des débats et écrits judiciaires**, thèse dirigée par le Professeur François FOURMENT (26/11/15)
- HORLAVILLE Clotilde, **La valeur en droit public**, thèse dirigée par le Professeur François BRUNET (04/10/18)
- HUTIN Simon, **Les risques sanitaires et environnementaux liés à l'exposition aux substances nocives à l'épreuve du droit**, thèse dirigée par Farida ARHAB-GIRARDIN, Maître de conférences HDR (14/09/22)

Liste des doctorants de l'IRJI François-Rabelais

Nom, prénom, titre de la thèse, directeur de thèse, (date de première inscription en thèse)

- JONES Benjamin, **L'équité dans les compétitions sportives et le modèle sportif européen : Étude des mesures juridiques visant à assurer l'équilibre compétitif dans les sports professionnels**, thèse dirigée par la Professeure Nathalie ROS (29/01/20)
- KADJICA Essoham, **Le comité des finances locales**, thèse dirigée par Pierre MOUZET, Maître de conférences HDR (29/09/17)
- KEKE Sakre, **Le renforcement de la démocratie participative par la protection des données numériques à caractère personnel. Etude comparative France - Côte d'Ivoire**, thèse dirigée par Patrick MOZOL, Maître de conférences HDR (09/11/17)
- KPANOUYOU Dihigbamba, **L'égalité des créanciers dans les procédures collectives françaises et de l'OHADA : entre finalité capitaliste et impératif social**, thèse dirigée par le Professeur Nicolas CAYROL (09/12/19)
- LAURENT Thomas, **Essai sur le vieillissement en économie de la santé**, thèse co-dirigée par les Professeurs Pascal FAVARD et Lilliane BONNAL (21/01/20)
- LE Manh-Hung, **La question frontalière sino-vietnamienne, de la conquête française à l'époque Contemporaine**, thèse dirigée par le Professeur Alexandre DEROCHÉ (16/11/2021)
- LEROUX Tommy, **L'aménagement des statuts des êtres et des choses**, thèse dirigée par le Professeur Nicolas CAYROL (27/09/22)
- MAACHI Gaëlle, **L'opposabilité du règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) Les enjeux de l'internationalisation des standards européens**, thèse co-dirigée par les Professeurs Pierre-Yves MONJAL et Emmanuel AUBIN (09/01/2023)
- MARIAM Mahamat Adjid, **Les sûretés en droit Ohada et les opérations bancaires**, thèse co-dirigée par les Professeurs Hadi SLIM et Frédéric DANOS (04/12/19)
- MASQUILLIER Ariane, **La fonction publique et le principe de non-discrimination (Recherche de droit comparé franco-canadien)**, thèse dirigée par la Professeure Diane ROMAN (29/10/18)
- MESSIGA Kokougan, **La responsabilité internationale des Etats en mer**, thèse dirigée par la Professeure Nathalie ROS (22/11/16)
- NAZZAL Sam, **Géopolitique du Chantage ou l'impact du chantage politique et économique régional et international sur le problème palestinien**, thèse dirigée par le Professeur Pierre-Yves MONJAL (30/10/2018)
- NICOLAS Alexandra, **En quoi les enjeux liés à la préservation de la biodiversité marine viennent bouleverser le secteur de la défense ? La lutte contre le shark finning, facteur de conflictualité en Amérique centrale (Costa Rica) et dans le Golfe de Guinée (Sao Tomé-et-Principe)**, thèse dirigée par le Professeur Kevin PARTHENAY (27/09/22)
- NIVERT Alexandre, **Le contrat de fait**, thèse dirigée par le Professeur Fabrice LEDUC (20/09/19)
- NTOUTOUME MINTOGUE Jacinthe, **Les spécialités du droit pénal douanier français**, thèse dirigée par la Professeure Véronique TELLIER-CAYROL (13/02/2017)
- OUATTARA Aminata, **Le droit des mineurs non accompagnés dans la protection de l'enfance**, thèse dirigée par la Professeure Véronique TELLIER-CAYROL (05/01/2022)
- PAKHOMOFF Natacha, **Essai sur une théorie générale des propriétés collectives**, thèse dirigée par le Professeur Frédéric DANOS (11/10/17)
- PLANTINET Lucas, **Les mutations de l'action publique**, thèse dirigée par le Professeur François Fourment (16/09/19)
- POUFON Hamidou, **Impact des dépenses publiques sur la réduction de la pauvreté en Afrique Subsaharienne - Le cas du Nigeria**, thèse dirigée par Christine FAUVELLE-AYMAR, Maître de conférences HDR (09/12/2020)
- SABAYE Fried-Junior, **Optimisation économique de la conception et de la fourniture de logiciels : le cas d'EBP Informatique**, thèse dirigée par le Professeur Alain BOUSQUET (17/11/2022)
- SEGHOOR Sarah, **La subordination de l'expression de l'agent public au principe de neutralité du service public**, thèse dirigée par le Professeur Emmanuel AUBIN (07/12/20)
- VOLKOV Anastasia, **L'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et le Japon. Contribution à une théorie générale des accords de nouvelle génération conclus par l'Union européenne : l'exemple du Japon**, thèse dirigée par le Professeur Pierre-Yves MONJAL (22/10/19)
- YENK Antoine, **Violence politique et rétablissement de la paix : le rôle du Temps dans les guerres civiles contemporaines**, thèse dirigée par Nathalie DUCLOS, Maître de conférences HDR (08/10/2021)





Adresse :

Faculté de Droit, Économie & Sciences Sociales
IRJI François-Rabelais (EA 7496)
Bâtiment D - Bureau 117
50 avenue Jean Portalis - BP 0607
37206 TOURS CEDEX 3

Véronique PICARD (Ingénieur d'études) est responsable administrative de l'IRJI François-Rabelais.
veronique.picard@univ-tours.fr Téléphone : 02 47 36 11 70

Xavier HOUILLER (Technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales) est responsable de la Bibliothèque Droit-Recherche associée à l'IRJI François-Rabelais.
xavier.houiller@univ-tours.fr Téléphone : 02 47 36 11 81

L'IRJI François-Rabelais sur le web :

Page web <https://irji.univ-tours.fr/>

Lien Canal U <https://www.canal-u.tv/producteurs/irji>

Page facebook <https://www.facebook.com/InstitutdeRechercheJuridiqueInterdisciplinaire/>

Lien twitter https://twitter.com/IRJI_FrRabelais

PLAN D'ACCÈS

